

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 116 (2008)

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Compte rendus thématiques

Sébastien GUEX, Gianni HAVER, Laurent TISSOT (dir.), *Dossier sport ouvrier*, Lausanne: Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Éd. d'en bas, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier 18, 2002, 143 p.

Dans ce numéro thématique dirigé par Sébastien Guex, Gianni Haver et Laurent Tissot, les auteurs défrichent un domaine souvent négligé, voire oublié, de l'historiographie, celui de l'histoire du sport et plus largement l'histoire du sport ouvrier en Suisse. Les cinq premiers articles sont consacrés aux débuts et à l'évolution de diverses associations sportives créées sous l'impulsion du mouvement ouvrier et dont la vocation plus ou moins explicite est autant la pratique sportive que le militantisme politique.

Ainsi, dans un premier article, Marci Marcacci analyse l'évolution de l'organisation sportive SATUS, fondée en réaction à la très conservatrice société de gymnastique du Grütli, en mettant en évidence les raisons qui l'amènent à perdre, au fil du XX^e siècle, toute consonance idéologique, puis définitivement toute référence au monde ouvrier dans les années 1990.

Charles Heimberg analyse, quant à lui, l'émergence et la recherche d'autonomie du mouvement ouvrier sportif suisse à travers l'exemple de l'union sportive du travail de Plainpalais qui souhaite clairement « une libération du sport ouvrier de la tutelle bourgeoise ». L'article souligne les difficultés pour une telle association (locaux, financement, etc.) face à la concurrence des associations bourgeoises dominantes, ainsi que la position des dirigeants sportifs qui cherchent à politiser les jeunes à travers cette activité de loisirs.

C'est au travers de l'exemple du club de football d'Audax Frioul que Raffaele Poli, Guillemette Gold, Alexis Rish et Gael Curty, analysent, dans un contexte de forte émigration italienne, le rôle social du foot pour cette communauté de Neuchâtel. Les auteurs mettent en avant les étapes de l'existence du club, fondé en 1949, le faisant passer d'une association constituée essentiellement d'ouvriers italiens et comportant une valeur identitaire forte, à une équipe plus mélangée qui va accueillir, au fil du temps les nouveaux immigrants, devenant ainsi une équipe plus mélangée.

Renato Simoni aborde l'histoire du sport au Tessin dans la première moitié du XX^e siècle et son lien avec le socialisme. L'article met en lumière l'attitude d'abord méfiante des socialistes tessinois face au sport, perçu comme bourgeois, et qui va ensuite se modifier par stratégie et par volonté de contrôle des loisirs, pour déboucher, en 1923, par la fondation d'une fédération sportive prolétaire.

Toujours au Tessin, Andrea Porini explore les débuts de l'Unione ticinese operai escursionisti (UTOE) pendant l'entre-deux-guerres. Comme plusieurs autres associations sportives, l'UTOE, à travers l'alpinisme et les randonnées, a une vocation d'encadrement des loisirs ouvriers, teintée de morale hygiéniste et éducative de même que celle de lutter, entre autres, contre l'alcoolisme. Ouvert aux femmes, contrairement au très bourgeois et conservateur Club alpin, l'UTOE va pourtant s'en rapprocher progressivement dans les années 1930, véhiculant à son tour des valeurs patriotiques et participant au courant de défense nationale spirituelle. Peu à peu, le lien avec la base ouvrière se perd pour devenir une organisation d'orientation socialiste modérée.

Les deux dernières contributions de cet ouvrage n'ont pas trait au sport et sont de nature un peu différente. Marc Vuilleumier aborde les loisirs ouvriers en se penchant une nouvelle fois sur l'aventure de la Maison du peuple, à Lausanne, grâce à l'étude de nouvelles archives, celles de son principal fondateur, Georges Renard. Le riche corpus de sources permet de mettre en évidence la volonté de créer un endroit où la classe ouvrière et laborieuse peut se réunir (bibliothèque, bains publics, salle de lecture, etc.) sans consommer d'alcool, dans un esprit fraternel. Pourtant, le programme culturel ne rencontre pas le succès escompté et la Maison du peuple peinera à trouver un sens à sa mission, tantôt trop bourgeoise, tantôt ouvrière et difficile à définir.

C'est aussi grâce à la découverte de nouvelles sources que Claude Cantini revient sur « l'affaire Bornens », celle d'un infirmier en psychiatrie à l'asile de Cery et syndicaliste engagé. L'auteur fait ainsi dialoguer les registres contenant les procès-verbaux du syndicat de Cery et ceux de la Police de la sûreté vaudoise sur le cas de celui qui sera finalement renvoyé du territoire vaudois sur ordre du Conseil d'État.

À la lecture de ces sept textes extrêmement riches et intéressants, on ne peut qu'espérer que la recherche dans le domaine ne s'arrête pas à cette contribution et que d'autres pans de l'histoire du sport et du sport ouvrier en Suisse soient explorés.

Sabine Christe

Panathlon Club de Lausanne, *Chronique pour un Jubilé, 1956-2006*, Vérone: Croma, 2006, 64 p.

Cet ouvrage commémoratif, retraçant cinquante ans du Panathlon Club de Lausanne, est principalement l'œuvre de deux de ses directeurs passés, l'éducateur sportif Jean Passet (textes) et l'ancien conservateur du Musée olympique Jean-François Pahud (recherches et iconographie). Vivante et dynamique, cette chronique illustrée nous plonge dans l'histoire et les réalisations d'une organisation au service de l'éthique sportive, dans un esprit d'amitié et de fair-play.

Né en 1951 sous l'impulsion des membres du Rotary Club de Venise, le Panathlon (du grec *pan* = tous et *athlon* = sport) a pour devise *Ludis jungit* (Unis par et pour le sport), et vise à réunir des *gentlemen* passionnés de sport dans le but d'en sauvegarder la pureté originelle et d'en diffuser les valeurs morales. Mouvement italien à l'origine, le Panathlon s'ouvre à la Suisse dès 1954 par l'inclusion du club de Lugano, qui, jouant de ses contacts à Lausanne avec Jean Weymann, secrétaire du Comité olympique suisse, convainc ce dernier de fonder, en 1956, un Panathlon Club dans la ville abritant le siège du Comité international olympique (CIO). Différentes personnalités du CIO en font d'ailleurs rapidement partie, tels Otto Mayer et Raymond Gafner. En 1960, le Panathlon, d'italien, devient international et reçoit le soutien officiel du CIO, marquant le lien étroit entre les mouvements olympique et panathlonien pour les années à venir.

Parmi les thèmes privilégiés du Panathlon figurent notamment la promotion de l'idéal olympique, de l'éducation physique et de l'esprit sportif auprès de la jeunesse et du grand public par le biais de nombreuses campagnes locales (concours et joutes dans les écoles vaudoises, BD « *Doping or not doping* », expositions) ou nationales (« Charte du Fair-Play » en lien avec l'Association suisse du sport). Parmi les différents projets menés conjointement avec la Ville de Lausanne et le CIO – dont le président Samaranch, lui-même panathlonien – on peut citer par exemple « Lausanne, ville olympique », la brochure « L'alternative au dopage » ou encore le « Chemin du sport ».

L'ouvrage de Jean Passet reflète également l'importance et la richesse des activités du Panathlon dans le domaine scientifique, en proposant non seulement des séminaires pour dirigeants sportifs, mais aussi des conférences et débats sur des sujets allant de la psychologie sportive au rôle de l'entraîneur, en passant par l'alimentation des athlètes ou les stratégies anti-dopage.

Mêlant tour à tour faits marquants, comptes rendus, extraits de discours et anecdotes, ce livre apporte un éclairage précieux sur les réseaux sportifs lausannois, suisses et internationaux gravitant autour de l'olympisme dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Marie-Hélène Roy

Benoît ROSSEL, Thomas BAECHLER, *GymMorges 1857-2007, Un siècle et demi d'ouverture au sein de la plus ancienne société sportive de Morges, Morges: GymMorges, 2007, 152 p.*

C'est à l'occasion de son 150^e anniversaire que la Société de gymnastique de la ville de Morges, plus communément appelée GymMorges, a fait rédiger cet ouvrage commémoratif retraçant l'histoire de la plus ancienne société sportive de Morges. Se basant essentiellement sur les procès-verbaux des assemblées générales et de comité, l'auteur observe l'évolution de la pratique de la gymnastique tout en étudiant parallèlement l'évolution des personnes et des pratiques de la société elle-même.

L'auteur a choisi de diviser les cent cinquante ans d'histoire de GymMorges en trois périodes d'une cinquantaine d'années chacune, dont le fil rouge est l'étude de la sociabilité, ce mouvement qui pousse des personnes à se réunir autour d'un idéal commun.

On apprend, pour la première période (1857-1907), que la société naissante est composée de jeunes hommes de la classe bourgeoise et de l'élite sociale dirigeante, partageant certaines valeurs et caractéristiques communes, dont la principale est le patriotisme. La deuxième période (1907-1960) et la nouvelle loi sur l'éducation militaire de 1907 marquent le début d'une collaboration étroite entre les sociétés de gymnastique et l'État. Ainsi, GymMorges va connaître un développement fabuleux durant le premier tiers du XX^e siècle et ne sera que très peu touchée par les deux guerres mondiales. Cette période voit également l'arrivée de nouvelles catégories de membres: les femmes (dès 1924) et les ouvriers (dans les années 1930). La dernière période (1960-2007) marque la fin de la domination bourgeoise à la tête de la société qui s'ouvre à d'autres, élargissant ainsi considérablement son cercle de sociabilité. Durant cette dernière période, GymMorges s'est d'avantage tournée vers la modernité en délaissant quelque peu le patriotisme pour embrasser la compétitivité, ce qui a fait de Morges l'une des sections phare du pays.

L'évolution de la société durant les cent cinquante années de son histoire est également le fait de quelques figures de proue que l'auteur nous présente: Jean-Louis Lochmann ou Samuel Golay pour le XIX^e siècle, et Roger Fehlbaum et Alain Golay pour le XX^e siècle. L'ouvrage se termine par une histoire chronologique de la société contenant, notamment, les noms des présidents et moniteurs, ainsi que les faits marquants.

Barbara Péclard

[Vevey-Ancienne], *1855-2005: 150 ans de gymnastique, Vevey: Gerber+Daengeli, 2006, 72 p.*

Cet ouvrage, publié à l'occasion du 150^e anniversaire de la société de gymnastique Vevey-Ancienne, se veut à la fois une chronique historique, une plaquette souvenir en hommage à ses membres et gymnastes et un panorama de ses multiples activités de 1855 à nos jours.

Figurant parmi les premières sociétés vaudoises de gymnastique, après Lausanne, Yverdon et Sainte-Croix, Vevey-Ancienne doit sa fondation à Ferdinand Wilhelmi, démocrate allemand et auteur du premier traité de terminologie de gymnastique pour la Suisse française (1860). La section de Vevey est aussi à l'origine de la Société cantonale vaudoise de gymnastique (1858), dont Paul Cérésolle est le premier président. Visant à l'origine le développement général et harmonieux du corps par le biais de la gymnastique et de l'escrime, Vevey-Ancienne a, au fil des décennies et comme ses consœurs vaudoises, connu une multiplicité des disciplines pratiquées (par exemple athlétisme, balle à la corbeille, handball, volleyball) pour se recentrer,

dès les années 1970, sur la gymnastique aux agrès, moins exigeante que la gymnastique artistique. La mixité – Vevey a déjà une sous-section « dames » en 1930 – et l'élargissement aux enfants et seniors permettent également d'inclure un public plus large et de trouver un équilibre entre préparation à la compétition et sport-loisir.

S'appuyant sur les trois plaquettes précédentes, ainsi que sur une vaste sélection de documents et images d'archives, cette dernière édition retrace non seulement l'histoire (origines, buts, finances, structures, faits marquants et résultats) de la société mais tire également des parallèles avec l'évolution de la gymnastique et des pratiques au niveau suisse. De nombreux comptes rendus et anecdotes, ainsi que des encadrés biographiques et techniques, rendent la lecture très vivante et témoignent de la créativité sans cesse renouvelée de Vevey-Ancienne pour assurer la participation interne, la visibilité externe et un haut niveau de performance dans les fêtes et concours cantonaux, régionaux et nationaux.

Marie-Hélène Roy

Comptes rendus généraux

Bernard ANDENMATTEN *et al.*, *Les chartreux en Suisse*, réd. Bernard ANDENMATTEN en collaboration avec Arthur BISSEGER, Patrick BRAUN et Elsanne GILOMEN-SCHENKEL, Bâle: Schwabe, Helvetia sacra. Section 3, Les ordres suivant la règle de Saint-Benoît 4, 2006, 432 p.

La remarquable entreprise de description systématique des institutions ecclésiastiques suisses, commencée en 1964 par Helvetia Sacra, se clôt avec le volume sur les chartreux en Suisse, le dernier de quatre tomes consacrés aux ordres bénédictins, suivi en 2007 par la parution d'un autre instrument essentiel: l'index général qui termine définitivement la collection.

Neuf chartreuses ont été fondées en Suisse romande et alémanique au Moyen Âge, entre 1146 et 1461. Chacune d'entre elles fait l'objet d'un article qui présente les renseignements de base sur l'institution (situation, diocèse, province, nom, patron, années de fondation et de suppression), en retrace l'histoire, décrit ses archives et dresse une bibliographie. La section consacrée à l'histoire expose chronologiquement le développement de l'institution, ses aspects constitutifs et les sources disponibles. On y trouve ainsi – de façon plus ou moins détaillée – des renseignements sur les fondateurs, l'acte de fondation, la localisation de la chartreuse, ses droits et ses biens, les aspects matériels liés à l'église et aux bâtiments monastiques, les rapports du monastère avec le siècle et, en conclusion, un aperçu de la destinée de la chartreuse. Une autre section présente l'histoire des archives de l'institution et une liste des sources manuscrites conservées, ainsi qu'une bibliographie. Enfin, les articles se terminent par un catalogue des notices biographiques des prieurs de la chartreuse.

Les chartreuses répertoriées dans ce volume sont les suivantes: Bâle, étudiée par Elsanne Gilomen-Schenkel (pp. 57-86); Géronde (VS) par Bernard Truffer (pp. 87-100); Ittingen (TG) par Margrit Früh (pp. 101-139); La Lance (près de Concise, VD) par Bernard Andenmatten (pp. 140-172); La Part-Dieu (FR) par Bernard Andenmatten (Moyen Âge) et Jacques Rime (Temps modernes) (pp. 173-239); La Valsainte (FR) par Kathrin Utz Tremp (Moyen Âge) et Patrick Braun (Temps modernes) (pp. 240-307); Oujon (près d'Arzier, VD) par Arthur Bissegger (pp. 308-349); Thorberg (BE) par Barbara Studer Immenhauser (pp. 350-374); Val de la Paix (FR) par Germain Hausmann (pp. 375-380) et, en appendice, un article de Bernard Truffer (pp. 381-391) sur des chartreux français réfugiés temporairement en Suisse (Saxon, Loèche/La Souste et Grolley) de 1901 à 1903. Un index détaillé complète l'ouvrage.

Ces articles sur les chartreux en Suisse sont introduits par une étude approfondie de Bernard Andenmatten qui retrace l'histoire de l'ordre: l'origine, la règle, l'évolution des chartreuses dans l'espace et leur relation avec le siècle.

À l'origine de cet ordre, on trouve Bruno, un chanoine de Reims et intellectuel renommé qui s'établit avec six compagnons, en 1084, dans le massif montagneux de la Chartreuse (en Dauphiné) à la recherche de la solitude. Les Coutumes de l'ordre des chartreux seront compilées vers 1121-1128 par Guigues I^{er} (le cinquième prieur de la Grande Chartreuse de 1109 à 1136). Quelques années après, en 1133, l'ordre est reconnu par le pape Innocent III qui confirme les possessions et le mode de vie des chartreux.

Cet idéal de détachement radical du monde est exprimé par la notion de « désert » qui correspond à un véritable isolement géographique que les chartreux rechercheront lors des fondations. Leur vie collective était ainsi limitée par la solitude de leur cellule individuelle et restreinte à la célébration de la messe et de quelques offices, ainsi qu'aux repas pris en commun les dimanches et les jours de fêtes.

En 1301, pour la première fois, l'ordre des chartreux est divisé en cinq provinces. Jusqu'au début du XIII^e siècle, l'expansion géographique de l'ordre avait été limitée, à de rares exceptions, à un territoire croissant autour de son noyau originel dans les Alpes occidentales. En revanche, à partir du XIV^e siècle, on assiste à une forte croissance de l'ordre qui bénéficia d'une centaine de nouvelles fondations qui amenèrent, au début du XV^e siècle, à la création de deux nouvelles provinces dans le monde germanique.

L'étude des fondations de chartreuses en Suisse permet de mettre en évidence cette expansion de l'ordre et les différences qui caractérisent leur inscription dans l'espace et leurs rapports avec le siècle. Signalons en particulier l'importance d'Oujon (dans le canton de Vaud actuel) qui est fondée vers 1146-1149, ce qui en fait la plus ancienne chartreuse de Suisse, et appartient au premier essor de l'ordre. Les autres fondations de Suisse romande (effectuées notamment par des familles nobles) relèvent en revanche de la grande vague de fondations de la première moitié du XIV^e siècle: La Valsainte (1294, sires de Corbières), La Part-Dieu (1307, comtes de Gruyère), La Lance (1317, seigneurs de Grandson). Les fondations de chartreuses de Suisse alémanique appartiennent à la deuxième vague de développement de l'ordre qui va du dernier quart du XIV^e siècle au début du XV^e siècle: Thorberg (fondée par le chevalier Pierre de Thorberg en 1397), Val-Sainte-Marguerite à Bâle (fondée en 1401 par un riche marchand de Bâle Jakob Zibol) et Ittingen (fondée en 1461 à l'initiative de l'ordre qui acheta la prévôté de chanoines réguliers d'Ittingen). Aux chartreuses du modèle primitif coupées du monde, dont Oujon représente un excellent exemple, succèdent les chartreuses situées dans un espace bien délimité comme La Lance et La Part-Dieu (carte à la p. 32), puis une chartreuse-forteresse (Thorberg), une chartreuse urbaine (Bâle) et une chartreuse-refuge (Ittingen).

De ces sept chartreuses en activité au XVI^e siècle, une seule a survécu jusqu'à nos jours, celle de La Valsainte dont l'environnement naturel évoque bien aujourd'hui encore l'atmosphère cartusienne.

Prisca Lehmann

***Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, Arts et Monuments*, par Marcel GRANDJEAN, avec des contributions de Brigitte PRADERVAND et la collaboration de Monique FONTANNAZ et de Catherine SCHMUTZ, Avenches: Fondation de la Cité d'Avenches, Documents du Musée Romain 13 et 14, 2007, 2 t., 564 p.**

Après avoir investi de ses recherches novatrices et stimulantes le patrimoine monumental de Lausanne, Lutry, Coppet, Rue et Cudrefin, Marcel Grandjean s'est emparé du passé post-romain d'Avenches. Il livre une publication, comme à l'accoutumée, fouillée et nuancée, panoramique et encyclopédique. Nourri de sa connaissance sans pareille de l'urbanisme dans les États savoyards au nord du Léman, il peut à tout moment recourir à des éléments de comparaison avec d'autres situations locales et régionales du Pays de Vaud, restituant des zones d'influence et des réseaux d'artisans et d'artistes. La réussite, et l'objectif n'était pas sans danger, c'est d'avoir pu et su restituer, aussi proche que possible des faits, un passé médiéval et moderne à une ville,

marquée depuis deux cents ans par son passé romain, en dehors duquel peu d'auteurs se sont risqués à écrire, s'en tenant à des appendices de la notice de dictionnaire « Avenicum »¹.

En faisant démarrer son introspection dès le début du XI^e siècle, l'auteur postule la continuité de l'histoire du site d'Avenches, certes par paliers, mais bien réelle. Faisant partie de la mense épiscopale primitive – à la suite du démembrement de la Civitas Helvetiorum dont Avenches était le centre, le diocèse de Lausanne fut constitué à la fin du VI^e siècle –, Avenches retrouva une importance géostratégique, au XIII^e siècle, dans l'organisation territoriale de la principauté de Lausanne. Une ville neuve s'étire dès 1259 sur le promontoire, resté apparemment vierge d'habitations jusqu'alors, de 285 mètres de long sur 180 mètres de largeur au maximum; elle domine la plaine de la Broye et est disposée sur les marges de la ville antique, en réduisant singulièrement les contours du système défensif. Elle est inspirée du plan zähringien avec des inflexions sensibles du modèle original, imposées par les contraintes du terrain et les dimensions spatiales du site; elle affirme le pouvoir épiscopal face aux prétentions savoyardes avec les villes voisines de Morat (enceinte en 1238) et Cudrefin (1246/1255); elle s'appuie, tout en en étant distante, sur les autres points du pouvoir épiscopal, Lucens, Villarzel et Curtilles, et plus loin Bulle. Jean Cotereel, maître d'œuvre de la cathédrale de Lausanne, qui est également l'auteur du plan de la ville de Saint-Prex, en 1234, pourrait être le concepteur de l'urbanisme d'Avenches; Marcel Grandjean glisse précautionneusement ce nom comme hypothèse de travail qui séduit beaucoup par sa cohérence.

Examinant avec une minutie admirable la topographie et la typologie des constructions de la ville, l'auteur brave tous les handicaps d'une documentation lacunaire (il ne dispose ni de comptes épiscopaux ni de comptes communaux avant le XVII^e siècle ni de plans cadastraux avant le deuxième quart du XIX^e siècle) et d'une archéologie balbutiante et peu curieuse. Il commente et exploite, dans le chapitre initial de son livre, au titre évocateur « Un site unique à redécouvrir », la richesse iconographique et photographique de la « vision globale du site et de la ville », en multipliant les angles de vue, au propre comme au figuré, et en croisant systématiquement les renseignements avant de livrer ses résultats². Il passe en revue le plan urbain, l'oppose au modèle de référence et en recense les adaptations, s'attarde sur les éléments emblématiques et paradoxaux de la future disposition de l'habitat (l'amphithéâtre, « véritable interface entre le site de la ville antique et celui de la ville neuve médiévale »³, et la tour de l'Évêque) qui ont précédé la ville neuve et relevant du « Vieux Bourg », situe le contexte et les raisons de la ville neuve, en dessine les contours au travers des composantes de la voirie et des fortifications, recense et analyse les bâtiments emblématiques existants et disparus, les « *monumenta deperdita* » (château, églises et lieux de culte, hôtels de ville et hôpitaux et autres édifices publics et d'utilité publique parmi lesquels les trois collèges, du XVIII^e siècle, de 1837-1838 et de 1904, la gare de 1876, la poste de 1902-1903, le haras fédéral de 1899-1909 et les fontaines méritent une mention particulière). Après avoir présenté en trois chapitres successifs l'architecture avenchoise entre le Moyen Âge et la Grande Guerre, l'auteur traque les éléments architecturaux rue par rue, s'intéresse aux accès et aux abords de la ville, sans oublier dans son dénombrement les moulins et les ponts. Il termine son parcours de la ville, en consacrant cinq chapitres aux matériaux de construction, aux différents corps des artisans et des artistes dans les domaines de la peinture, de la verrerie, du métal, du bois et de la pierre, ainsi qu'aux architectes et aux ingénieurs.

Les conclusions de l'enquête sont fortes: Avenches possède la ou l'une des plus anciennes tours de Suisse romande, en la tour de l'Évêque du XI^e siècle; la ville s'est développée sur les bases d'un plan dont le modèle a été fortement adapté aux exigences du site, a été enceinte d'une fortification avec des dispositifs inhabituels

1 À preuve, le dernier témoin du déséquilibre donné au traitement des articles « Avenches » (Christine Lauener) et « Avenicum » (Philippe Bridel), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002, t. 1, pp. 631-632 et pp. 632-636. Le premier est désormais dépassé par les apports de l'ouvrage de Marcel Grandjean.

2 Le corpus comprend 32 témoignages visuels.

3 Page XII.

(portes, tours, barbacanes, fossés, braies et « richettes », soit des petits ouvrages de soutènement), deux tours survivantes, Bénenville et Vully, dont la disposition caractéristique a été relevée dans les vues d'Avenches, en comparaison avec le clocher effilé gothique de Sainte-Marie-Madeleine. Les témoins gothiques et gothiques tardifs sont plutôt rares à Avenches. Le principal témoin de l'Avenches moderne est le château Renaissance, rénové et agrandi à partir de 1565 et qui servit de résidence aux baillis, dont les plans inspirèrent ceux du Musée d'Histoire de Berne. Le XVIII^e siècle atteste la construction à la fois du temple réformé en 1709-1711 qui amena la destruction d'une grande partie de l'église médiévale dont le chœur roman de Sainte-Marie-Madeleine, de l'auberge de la Couronne en 1711-1713, du nouvel hôpital (1720-1724) et de la nouvelle maison de ville (1753-1754). L'allure générale de la Grand-Rue se modifie progressivement dès la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'à lui faire perdre ses derniers caractères ruraux en 1905, par l'apparition de nombreux bâtiments privés de belle facture. La rue Centrale connaît également des changements qui permettent malgré certaines imperfections de maintenir encore aujourd'hui un ensemble monumental, relativement homogène et cohérent. « Les derniers éclats architecturaux » sont constatés au tournant du XIX^e siècle avec des apports directs d'architectes lausannois, fribourgeois et de la Broye, si ce n'est pas de Paris. L'étude fine du monde des artisans et des artistes démontre une ville ouverte aux influences « des villes environnantes ou politiquement dominantes... ».

Les recherches de Marcel Grandjean impressionnent par la précision et l'ampleur de l'appareil critique⁴, ainsi que le nombre de documents d'archives, de vues, de plans, schémas, cartes et de photographies reproduits souvent en couleurs. L'écrin éditorial se mue en monument éditorial, à la hauteur des textes et des thèses à servir, la ville d'Avenches devient à son tour un monument en soi. Aux côtés de l'auteur, avant tout un observateur subtil et un homme de terrain, muni d'un calepin et d'un appareil photographique⁵, le lecteur se promène, dans la ville et ses alentours, dans les ruelles traversières et les ruelles « punaises », le long des fortifications et des tours de défense. Il prend connaissance (c'est une forme de reconnaissance de leurs recherches restées manuscrites ou multicopiées) des travaux de l'ancien archiviste communal d'Avenches, entre 1972 et 1984, Yoland Gottraux, et de Denis de Thurey, qui classa, en les commentant, les transcrivait et les traduisait au besoin, les archives d'Avenches en 1750, à la veille de la construction d'une nouvelle maison de ville. Il entre de plain pied dans le déroulement chronologique du développement de la ville médiévale et moderne de la ville d'Avenches, saisi dans sa globalité et ses détails.

La méthode « Marcel Grandjean », décrite dans les termes choisis en 1988 et éprouvée depuis sans faille⁶, est transparente (l'auteur signifie partout où cela est nécessaire ses hésitations et ses incertitudes), pondérée et humble, alors que les résultats sont spectaculaires: la ville d'Avenches est désormais rangée « au premier plan dans l'histoire des grands sites et monuments, non romains aussi ».

4 Cf. pp. 394-536.

5 Marcel Grandjean est l'auteur de nombreuses photographies utilisées dans l'ouvrage.

6 « On ne répétera jamais assez, comme le bon sens l'exige, qu'il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs. Ce n'est pas moins vrai en histoire de l'art monumental. Aussi ne dira-t-on jamais assez qu'il faut procéder aux patientes recherches systématiques de documents, puis à l'analyse de tout le matériel disponible, avant d'émettre un jugement définitif, de formuler une théorie si fascinante, soit-elle, d'élaborer une nouvelle méthodologie, activités intellectuelles plus exaltantes bien sûr que la simple mais fondamentale enquête sur la vérité des faits. Seuls en effet une documentation approfondie, un inventaire honnête, une analyse fondée éviteront à notre histoire de l'art, à notre histoire des monuments, à notre histoire des villes, les dangers qui les guettent: idées préconçues, hypothèses non pertinentes, synthèses prématurées. Gardons en tout cas toujours en mémoire ce que disait déjà André Chastel en 1969 et qui ne peut que rendre modeste tout historien de l'art aussi grande que soit son envergure. Combien de fois ne verra-t-on pas encore quelques lignes d'un érudit provincial raturer une longue littérature. » (Marcel Grandjean, « Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud. Nouvelle apologie de l'infanterie en histoire de l'art monumental », in *Nos monuments d'art et d'histoire*, N° 4, 1988, p. 428).

Non seulement les monographies locales et régionales du canton de Vaud s'enrichissent d'une nouvelle contribution, une fois de plus exemplaire de Marcel Grandjean, mais trouvent dans le message final de l'auteur les motivations de la recherche fondamentale: «Et si, pour tous, il [le rappel de ces remarquables lignes de forces] incitait à une conservation toujours plus harmonieuse et «durable» d'un environnement architectural qui constitue un patrimoine incomparable, et – ce n'est pas un point de détail! – à un respect retrouvé et énergique de son site très particulier: il n'est jamais trop tard...⁷» Les nombreux mécènes qui ont permis la publication de l'ouvrage (c'est aussi le miracle de cette recherche) dont la commune d'Avenches et différents partenaires locaux ont fait œuvre nécessaire bien plus qu'œuvre utile. D'autres initiatives devraient s'inspirer de cette démarche.

Gilbert Coutaz

Gérard BENZ, *Les Alpes et le chemin de fer*, Lausanne: Éd. Antipodes & SHSR, Collection histoire.ch, 2007, 149 p.

Alors que l'on célèbre l'ouverture du tunnel de base du Lötschberg, l'ouvrage de Gérard Benz intervient à point nommé pour replacer le défi majeur que représente le franchissement ferroviaire des Alpes dans une perspective historique. Resté longtemps au stade d'utopie, la traversée du massif alpin se réalise en Suisse par la construction des tunnels du Saint-Gothard (1882) et du Simplon (1906). Un siècle plus tard, le pays vit une nouvelle épopée ferroviaire avec la réalisation des Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) qui comprend les tunnels de base du Lötschberg et du Gothard, amenés à intensifier les liaisons entre le Nord et le Sud des Alpes. C'est dans la comparaison entre la construction des transversales alpines du XIX^e siècle et les défis actuels que réside l'originalité de cette étude historique.

Dès les années 1850, les positions de la Suisse en tant que voie de transit des flux commerciaux européens sont menacées. Afin d'y remédier, des projets de transversales alpines voient le jour, s'inscrivant au cœur des rivalités montantes entre grandes puissances européennes et reflétant des intérêts régionaux spécifiques. En concurrence avec les axes étrangers du Mont-Cenis et du Brenner, les projets helvétiques opposent les voies du Splügen, du Lukmanier, du Gothard et du Simplon. L'auteur nous rappelle que si le Gothard jouit du soutien de la Confédération, de l'Italie et de l'Empire bismarckien, le projet du Simplon peine quant à lui à trouver une entente internationale disposée à le soutenir. Il se trouve également compromis par l'incapacité des cantons de Suisse occidentale à se fédérer autour de cet axe et par l'obstination de ses partisans, vaudois notamment, à rechercher en vain un appui financier et politique du côté de l'Hexagone. Il faut attendre une réorganisation des relations européennes à la fin du siècle et la fusion du Jura-Simplon pour que le percement du tunnel voie enfin le jour.

Si le contexte géopolitique a considérablement évolué un siècle plus tard, les NLFA répondent à la même préoccupation de la Suisse de se maintenir au centre des axes européens de transit. Les enjeux que soulève le projet sont tout aussi complexes puisque sa réalisation s'inscrit au cœur des débats sur la répartition du trafic entre le rail et la route et sur les rapports de la Suisse avec l'Union européenne. Les similitudes ne s'arrêtent pas là. En dépit des technologies actuelles plus performantes, les moyens techniques et financiers nécessaires à ce projet demeurent toujours colossaux. Comme l'ouvrage l'illustre, la construction de transversales alpines – chantiers pharaoniques pour l'époque – représente encore aujourd'hui un défi d'envergure et une entreprise périlleuse.

En décrivant les conditions de travail et de vie (logement, hygiène) des ouvriers et de leurs familles sur les chantiers de l'époque, l'auteur met également l'accent sur le revers, moins connu, de cet exploit technologique:

⁷ Citations empruntées à la page 490 de l'ouvrage.

l'exploitation ouvrière. Qu'en est-il aujourd'hui? Peut-on considérer, comme l'affirme l'auteur, que « [l]e souci du bien-être des ouvriers, l'amélioration des conditions de travail, le respect de la vie humaine ont fait place au manque de considération dont souffraient les pionniers des tunnels historiques » (p. 103)? Les conditions dans lesquelles des mineurs du Lesotho sont employés à Sedrun, pour y creuser une galerie dans le massif du Gothard, démontrent le contraire. Quant aux risques, qui sont à présent davantage maîtrisés – on est loin des centaines de morts des chantiers du XIX^e siècle –, ils demeurent pourtant une constante dont témoignent les statistiques des décès et des accidents de chantier.

Cette étude historique souligne le rôle clé des passages alpins dans le positionnement de la Suisse en tant que maillon du transit européen entre la botte italienne et le sillon rhénan. Elle permet au lecteur de mieux saisir le sens de ces chantiers hors du commun et des investissements financiers et humains colossaux qu'ils exigent. Bien que l'absence d'appareil critique soit à déplorer, le mérite d'un tel ouvrage est de proposer à un public large, auquel s'adresse la collection « histoire.ch », un éclairage historique accessible couplé à une réflexion actuelle sur les transversales alpines.

Marc Gigase

Paul BISSEGER, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux ou l'Âge d'Or de l'architecture vaudoise 1770-1850*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise 131, 2007, 783 p.

Spécialiste (entre autres) de l'architecture de la première moitié du XIX^e siècle, Paul Bissegger livre après son *Moyen Âge romantique au Pays de Vaud et Entre Arcadie et Panthéon* (tous deux également parus à la BHV) un ouvrage majeur qui, comme les titres précédents, fera date dans l'historiographie architecturale vaudoise. En effet, parcourant ces pages richement illustrées de photographies, de plans, de relevés, de gravures, de tableaux et de graphiques, le lecteur se rend compte de la masse de documentation investiguée et de la quantité d'informations livrées par l'auteur: sur près de 800 pages, suivant un fil à la fois chronologique, typologique et thématique, Paul Bissegger y présente l'œuvre individuelle et parfois commune d'Alexandre (1749-1808) et Henri (1785-1850) Perregaux, père et fils, tous deux architectes.

Avant de parler architecture, l'auteur a dû s'intéresser à un domaine plutôt éloigné, celui de la sculpture miniature sur ivoire; en effet, Alexandre est d'abord un joaillier et graveur connu assez loin à la ronde à la fin du XVIII^e siècle pour ses œuvres d'une infinie précision (les détails sont parfois invisibles à l'œil nu!) qui contrastent bien évidemment avec ses œuvres de pierre, monumentales par essence. De son premier métier, Alexandre Perregaux conserve un certain goût de l'ornement qui inscrit ses compositions dans la continuité des réalisations régionales du siècle des Lumières. Le bâtiment du Grand Conseil, à Lausanne, est sans aucun doute son chef d'œuvre (1803-1808) – que l'on souhaite voir respecté à la hauteur de sa valeur architecturale, historique et symbolique lors de sa prochaine reconstruction (consécutive à l'incendie de 2002).

A la mort d'Alexandre, son fils Henri reprend une partie de ses chantiers mais s'émancipe peu à peu de l'architecture paternelle pour s'engager dans une voie néoclassique plus stricte, typique de son temps. On ignore hélas où il se forme au métier de constructeur – sans doute auprès de son père – mais il fait vite preuve d'une grande maîtrise professionnelle: de 1808 à 1849, ce sont des centaines d'édifices en tout genre (temples, églises catholiques, hôtels de ville, écoles, tribunaux, prisons, immeubles de rapports, maisons de campagne, casinos, bains, serres, etc.) qui l'occupent dans l'entier du canton (hormis le district d'Oron) et même au-delà (Fribourg, Berne, Thonon, Simplon, Grand-Saint-Bernard). Perregaux fait partie de cette première génération d'architectes qui parviennent à vivre de leur métier: « L'usage d'employer des architectes, presque inconnu autrefois, devient toujours plus fréquent » relève-t-il d'ailleurs dans les années 1840 (p. 634). Perregaux a laissé deux textes uniques en leur genre dans le contexte régional, qui sont publiés en annexe de l'ouvrage: une liste autographe de ses œuvres, qui est à la base de cette étude (elle a été complétée par Paul Bissegger, Perregaux ayant de son propre chef exclu des travaux mineurs ou considérés comme tels),

ainsi qu'un intéressant manuscrit: «De l'architecture dans le Canton de Vaud», sans doute commandé par Louis Vuillemin pour l'une de ses publications, dans lequel Perregaux dresse un panorama de l'art constructif depuis les temps anciens. On y dénote un vif intérêt pour l'Antiquité et le Moyen Âge ainsi qu'un mépris flagrant pour les époques plus récentes; le chapitre le plus important à relever est celui où il dépeint son époque, critiquant ici l'extrême économie de l'architecture publique ou l'indigence de l'habitation des pauvres, se réjouissant là des nouveaux collèges construits suite à la loi de 1834, même par des «communes peu moyennées [ce] qui les honorent» (p. 653). Ses considérations plus techniques, voire économiques, sur les ponts et chaussées, les matériaux (traditionnels et nouveaux) ou la tenue des chantiers prouvent l'envergure de l'architecte, à la fois artiste et entrepreneur averti.

Pour qui est habitué aux nombreuses «biographies professionnelles» d'architectes des XIX^e et XX^e siècles – un genre souvent remis en question, mais peu renouvelé – cette monographie prend une allure assez particulière. En effet, si la biographie semble un genre a priori «fermé» – nous empruntons à dessein cette catégorie wölfflinienne – la double monographie proposée par Paul Bissegger appartiendrait plutôt à un type d'ouvrage «ouvert» à partir duquel, autour de la colonne vertébrale formée par l'histoire des Perregaux, se dégagent de nombreuses thématiques non pas secondaires, mais bien induites par le thème principal. En raison de la relative indigence des informations fournies par les archives, la thématisation de certaines questions architecturales ou techniques permet ainsi de pallier des manques. Un plan baroque, donc, pour cet ouvrage sur le néoclassicisme... On en vient presque à regretter un titre qui risque de détourner le lecteur trop peu curieux: en effet, si Paul Bissegger traite en détail la production des deux architectes Perregaux, dans son très précieux chapitre 16 («Un monde foisonnant: les ingénieurs et architectes»), il livre des informations inédites et effectivement foisonnantes sur nombre de leurs contemporains. Du dernier tiers du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e, il n'est pas un constructeur notable du canton (voire de la Suisse romande) qui ne soit cité, et ses œuvres avec lui. Les Boisot, Fraisse, Franel, de la Harpe, Kinkelin, Recordon, etc. apparaissent enfin moins mystérieux. Si l'on aurait pu souhaiter voir certaines questions d'ordre général (organisation et professionnalisation des métiers de l'architecture par exemple, concurrence, etc.) être plus approfondies – il est toujours facile de demander plus... –, il faut bien reconnaître que la «Bible» annoncée par le prospectus de souscription ressemble plutôt, au final, à une encyclopédie du patrimoine néoclassique vaudois. Patrimoine souvent modeste, certes, mais dont l'intérêt dépasse les strictes frontières de l'histoire de l'architecture. Grâce à l'analyse qu'en fait Paul Bissegger, il intéressera aussi les historiens des techniques, de l'économie, etc., et, grâce à la langue précise et limpide de l'auteur, au glossaire, à l'index et à la bibliographie fournie qui accompagnent ces pages, un plus large public d'amateurs d'architecture et d'histoire vaudoise. Didactique, l'ouvrage n'en est pas moins une base désormais incontournable pour toutes les recherches à venir sur l'architecture de ce demi-siècle. Une gageure.

Dave Lüthi

Marco CICHINI, Michel PORRET (dir.), *Les sphères du pénal avec Michel Foucault*, Lausanne: Éd. Antipodes, Collection Histoire, 2007, 303 p.

En 1988, l'historien du droit Mario Sbriccoli ouvre un nouveau chantier expérimental sur les usages sociaux de la justice inspirés par Foucault; dans un article paru dans la revue *Studi storici*¹, il propose de distinguer l'histoire de la criminalité et l'histoire de la justice criminelle et suggère de mieux explorer les interactions entre comportements criminels, institutions judiciaires et répression.

En étroit partenariat avec l'International Association for the History of Crime and Criminal Justice (IAHCC), Marco Cicchini et Michel Porret, directeurs de l'ouvrage collectif issu du colloque qui s'est tenu à Genève les

¹ Mario Sbriccoli, «Fonti giudiziarie e fonti giuridiche. Riflessioni sulla fase attuale degli studi di storia del crimine e della giustizia criminale», *Studi storici*, N° 29/2, 1988, pp. 493-496.

23-25 février 2006, rassemblent ici dix-huit historiens et sociologues pour penser *Surveiller et punir* à l'aune de leurs travaux scientifiques. En relevant le défi de Mario Sbriccoli, ils ont organisé l'ouvrage en trois parties et proposent en premier lieu d'explorer les champs problématiques parcourus par Michel Foucault. Pierre Lascombes et Jean-François Bert interrogent la métaphore de la société disciplinée que le philosophe perçoit entre l'émergence d'une rationalité politique à l'aube du XIX^e siècle, incarnée par la mise en place de la prison qui « capture » le corps et celle de l'atelier qui le fait travailler. Pour Cyprian Blamires, cette perception peut difficilement être envisagée dans le cas du *Panoptique* de Jeremy Bentham, ce dernier pouvant être pensé comme une technique architecturale applicable à tous les établissements de surveillance. Par contre, Philippe Combessie défend l'acuité critique du philosophe français dont les travaux représentent selon lui la clé de voûte d'une analyse globale engagée par Émile Durkheim et Paul Fauconnet. En effet, en dénonçant la prison contemporaine comme une institution totalitaire impuissante à corriger ou à prévenir la récidive, Foucault anticipe la dérive carcérale de ces trente dernières années où la peine de mort est remplacée par un renforcement de la prison de haute sécurité.

Le deuxième axe de l'ouvrage tend à rendre compte des chantiers ouverts dans le creuset de *Surveiller et punir* et plus particulièrement autour du corps supplicé. Patrice Peveri revendique une histoire de la marque judiciaire pour montrer qu'elle est surtout un moyen, depuis l'Antiquité, pour détecter les récidivistes ; en amont, il illustre la manière dont la flétrissure identifie l'individu par son crime, au XVIII^e siècle. Il nuance la vision de Foucault qui perçoit dans la marque infamante l'expression même de la perpétuation de la douleur d'un corps dans lequel s'inscrirait l'essence du pouvoir politique et moderne. Aux premières pages de *Surveiller et punir*, la torture infligée au régicide Damiens illustrerait ainsi l'anachronisme suppliciaire avant la Révolution, alors que Michel Porret rappelle le mouvement de modération qui, après 1750, sécularise le droit de punir. A son tour, Léon Loiseau rappelle la littérature réformiste des Lumières qui ne cesse de réclamer une taxinomie du crime dont l'expression la plus aboutie s'incarne dans les traités de Daniel Jousse et de Muyart de Vouglans. À travers la république en devenir, Jean-Lucien Sanchez illustre les expériences répressives du XIX^e siècle pour réinsérer les criminels récidivistes ; il interroge la loi du 27 mai 1885 (loi sur la relégation des récidivistes) afin d'exposer les paradoxes du discours républicain qui, tout en prônant une régénération possible des récidivistes exilés, légitime l'exclusion sociale de ses ressortissants. Laurence Guignard rappelle aussi que la rationalité réclamée par Michel Foucault s'inscrit bien dans le Code pénal de 1791, lequel préconise « un système de peines tarifées en fonction de la qualification des faits et non de la « moralité » de leur auteur ». Elle démontre que la notion d'irresponsabilité introduite dans le code pénal français de 1994 est marquée par une forte présence de la psychiatrie dans l'institution judiciaire. Ce terme permet de penser la « justice subjective et des peines individualisées » et signe l'abandon d'une justice morale et rétributive dont l'application influencera encore tout le XIX^e siècle.

Enfin, la troisième partie de ce recueil interroge les pratiques actuelles du droit de punir à travers l'incarcération et la sécurité assurée par le personnel carcéral (Gaëtan Cliquennois). Gilles Chantraine montre que le projet disciplinaire décrypté par Foucault a subi des évolutions importantes : en témoignent la démarche institutionnelle visant à promouvoir l'autonomie et la responsabilité de l'incarcéré plutôt que d'imposer des mesures disciplinaires. Philippe Milburn démontre que la réparation ou la composition pénales inscrivent désormais la société civile au cœur de ce nouveau processus. Quant à Irène Becci, elle réfléchit sur l'ingérence religieuse dans la prison, alors que Noëlle Languin, Christian-Nils Robert et Jean Kellerhals s'appuient sur une relecture empirique de *Surveiller et punir* pour évaluer le mode de construction et l'image de la « juste sanction » dans les mentalités.

À l'heure où l'insécurité mobilise l'opinion publique et où certains prônent toujours l'élimination des grands criminels, *Les sphères du pénal avec Michel Foucault* rappellent la profondeur historique d'un débat révélateur des mutations profondes de la société contemporaine et dresse un bilan critique de l'actualité de *Surveiller et punir*. L'ouvrage constitue aussi un instrument précieux pour élargir la relation entre pouvoir et répression à celle de la responsabilité léguée à la société civile.

Élisabeth Salvi

François COJONNEX, *Un Vaudois à la tête d'un régiment bernois. Charles de Chandieu (1658-1728)*, Pully: Centre d'histoire et de prospective militaires, Collection Militaria Helvetica, 2006, 123 p.

Dans son mémoire de licence en histoire moderne, François Cojonnex s'est attaché à la personne du seul Vaudois nommé à la tête d'un régiment bernois, Charles de Chandieu-Villars (en France Villars-Chandieu). Pour comprendre les raisons de cette promotion exceptionnelle, il a réuni une vaste documentation, trouvée dans les archives vaudoises, bernoises et françaises. La piste la plus intéressante est fournie par les correspondances avec le duc du Maine et avec le duc de Villeroy. Le premier est le fils de Louis XIV et de la Montespan, colonel général des Suisses et Grisons, de droit dès son enfance, de fait en 1701, à la mort du Grison Pierre Stoppa. Le second est le gendre de Louvois, ministre de la guerre.

En juin 1700, le colonel bernois Albert Manuel meurt après plusieurs mois de maladie, pendant lesquels la République de Berne, l'ambassadeur de France et Stoppa ont chacun proposé des candidats à sa succession. Pour Berne, il est évident que le futur colonel doit être bernois. Or, en janvier 1701, Louis XIV nomme le Vaudois Charles de Chandieu et l'autorise de surcroît à garder sa demi-compagnie aux Gardes suisses, après une intervention décisive du duc du Maine.

Les sources utilisées par François Cojonnex lui permettent de mettre en évidence que le principal motif de cette nomination était les très mauvaises relations entre la France et la République de Berne, liées notamment à la politique religieuse du roi. En 1690, le canton avait même interdit aux fils et aux gendres des membres du Petit Conseil d'entrer au service de France, et avait favorisé depuis lors ouvertement le recrutement pour la Hollande.

Dix ans plus tard, Berne s'est quelque peu assagie. Elle est donc d'autant plus furieuse de la nomination de Chandieu, qui devra se justifier devant une commission d'État. Le nouveau colonel affirmera ne pas avoir sollicité son avancement. Or François Cojonnex a trouvé des lettres des ducs du Maine et du duc de Villeroy qui infirment cette déclaration. Les deux hommes ont favorisé leur protégé ou client, au sens romain du terme. En échange, Chandieu les a informés de la situation à Neuchâtel lorsqu'a débuté l'affaire de la succession de la principauté en 1699. Quelques années plus tard, au début de la Régence, il soutiendra la position des princes légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, contre les princes du sang.

La nomination de Chandieu a incontestablement été utilisée par Louis XIV pour « mortifier » Berne, dont la politique lui déplaisait fort. La carrière de Charles de Chandieu échappe donc à l'histoire purement militaire et éclaire un moment des relations franco-suisses. Celles-ci n'ont pas échappé aux tensions et cet épisode en est un bon exemple. Le travail souffre de quelques défauts formels, répétitions notamment. Ils devraient disparaître dans la thèse annoncée qui approfondira l'étude du clientélisme dans le service étranger, ouvrage qu'on se réjouit de découvrir vu l'intérêt du sujet.

Lucienne Hubler

Julie DE DARDEL, *Révolution sexuelle et Mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne: Éd. Antipodes, Collection Histoire, 2007, 157p.

Fruit d'un travail de mémoire remanié¹, l'ouvrage de Julie de Dardel est une étude pionnière sur le féminisme radical en Suisse qui a pour principal mérite de sortir de l'oubli une histoire méconnue, dont l'importance a souvent été occultée par les récits militants traditionnels, généralement déclinés au masculin, et ignorée par

¹ Julie de Dardel, « *Le personnel est politique* ». *Révolution sexuelle et Mouvement de libération des Femmes à Genève (1970-1977)*, mémoire de licence sous la dir. du prof. Michel Oris, Université de Genève, 2005.

la recherche et l'enseignement académiques. Centrée sur le rapport particulier qu'entretient le Mouvement de libération des femmes (MLF) de Genève avec la révolution sexuelle durant les années 1970, l'analyse proposée contribue non seulement à combler certaines lacunes historiographiques, mais permet aussi de revisiter, à l'aune d'une perspective intégrant pleinement les rapports sociaux de sexes, l'histoire des mouvements sociaux helvétiques de cette période qui connaît actuellement un regain d'intérêt². La centralité de la sexualité fonctionne comme un fil conducteur qui met d'emblée en évidence le rapport conflictuel entre les mouvements sociaux de mai 1968 et l'émergence du féminisme radical. À Genève comme à l'étranger, les MLF puisent leurs origines dans un engagement militant vécu différemment selon l'appartenance sexuée et dont l'expérience se solde, pour les femmes, par le constat d'une perpétuation des rapports de domination. Dès lors, la critique féministe érige la réappropriation du corps et la politisation de la sphère personnelle en conditions fondamentales pour surmonter les dichotomies du militantisme traditionnel et envisager sérieusement un renversement révolutionnaire du système patriarcal.

Divisé en quatre parties, l'ouvrage de Julie de Dardel illustre ce cheminement à travers l'étude du MLF de Genève durant ses sept années les plus actives, de 1970 à 1977. Le parti pris d'articuler l'analyse autour de la centralité de la sexualité permet néanmoins de désenclaver l'expérience genevoise d'une réalité régionale et de l'inscrire dans le contexte d'un renouveau international du féminisme. Consacrés aux fondements théoriques de la révolution sexuelle et à la critique féministe de sa mise en pratique dans les mouvements protestataires de la fin des années 1960, les deux premiers chapitres posent un cadre théorique et invitent à mieux saisir l'origine de la réflexion féministe. Les écrits précurseurs d'Herbert Marcuse et de Wilhelm Reich qui ouvrent la voie à une politisation de la sphère privée sont présentés de manière didactique et convaincante, ainsi que leur influence sur la Nouvelle Gauche intellectuelle qui s'affirme dès la fin des années 1950 et dont s'inspirent directement les mouvements sociaux de mai 1968. L'auteure montre ensuite que l'expérience de marginalisation dans la pratique militante vécue par les femmes est à l'origine d'une prise de conscience dont découlera la volonté d'autonomie et la création d'un nouveau mouvement féministe organisé. Revenant à l'exemple genevois, les deux derniers chapitres traitent plus précisément du projet politique de ce groupe, de son mode d'organisation libertaire et de ses formes d'intervention anticonformistes et subversives dans l'espace public. Mobilisant des sources presque inexploitées jusqu'à ce jour – le fonds du MLF de Genève déposé à l'Espace Femmes International et un corpus d'interviews d'anciennes militantes –, Julie de Dardel dresse un tableau vivant et foisonnant de l'expérience genevoise. Son analyse, richement illustrée par des reproductions de tracts, d'affiches et des photographies d'actions menées, témoigne de l'engagement révolutionnaire des féministes pour réussir à briser les frontières entre élaborations théoriques et pratiques militantes.

Au terme du parcours proposé, on ne peut néanmoins que partager l'interrogation de l'auteure quant à la disparition du féminisme radical. Nous espérons vivement que cet ouvrage contribuera à initier de nouvelles recherches permettant de comprendre où est passé l'héritage des luttes réclamant une politisation de la sphère privée et de mieux cerner les motifs de la prédominance actuelle d'un discours féministe strictement égalitaire, conventionnel et respectable.

Céline Schoeni

² Cf. notamment: *Revue suisse d'histoire*, N° 47, 2007 («Nouveau mouvement des femmes en Suisse»); *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, N° 21, 2005 («Contestations et mouvements 1960-1980»).

Christian HÖRACK, *L'argenterie lausannoise des XVIII^e et XIX^e siècles. Le luxe discret des grandes familles*, Lausanne: Musée historique de Lausanne, 2007, 280 p.

Publié à l'occasion d'une grande exposition homonyme, cet ouvrage est issu de la thèse de doctorat de l'auteur. Se penchant successivement sur l'origine des artisans orfèvres lausannois, sur la spécificité du style de l'argenterie locale, sur le marché et la clientèle, Christian Hörack démontre que Lausanne est, au XVIII^e siècle, « le centre de production d'argenterie le plus important de Suisse » et que le modèle lausannois s'impose partout en Suisse comme un exemple de bon goût. C'est la résultante de l'arrivée à Lausanne de plusieurs excellents orfèvres huguenots réfugiés de France et de l'existence d'un important marché régional: le canton de Berne, le plus vaste et le plus peuplé des cantons suisses, dont la classe patricienne suit les modes nouvelles en matière d'art de la table, où l'argenterie occupe une place de choix. Il montre aussi que les contacts entretenus par ces artisans au plan européen (au travers notamment de l'apprentissage en atelier et de la diffusion des céramiques de Wedgwood) font que l'argenterie lausannoise subit d'abord une influence française, puis, vers 1770, celle du style anglais, avant de renouer avec les modèles français sous l'Empire. Autre élément mis en lumière par l'auteur: la forte production lausannoise d'un chandelier-trompette très spécifique, qui va s'imposer comme modèle et sera maintes fois copié.

Son étude repose sur une fine analyse de l'évolution de l'art de la table, de l'organisation du travail d'orfèvre (formation, regroupements, atelier, techniques de fabrication) et du marché où grandes familles, Églises et autorités constituent l'essentiel de la clientèle.

Très bien documenté et illustré, l'ouvrage offre la biographie des principaux orfèvres ainsi que la liste de tous les artisans lausannois connus et leur poinçon, du XIII^e au XIX^e siècle.

En seconde partie, on trouvera le précieux inventaire des 295 pièces de la collection de référence du Musée historique de Lausanne. Une somme qui fera certainement longtemps autorité!

Olivier Pavillon

Marc-Antoine KAESER, *Un savant séducteur. Louis Agassiz (1807-1873), prophète de la science*, Vevey: Éd. de L'Aire, 2007, 291 p.

Marc-Antoine Kaeser nous propose dans cet ouvrage une biographie romancée de Louis Agassiz, l'un des naturalistes les plus brillants et les plus célèbres de la première moitié du XIX^e siècle. Un exercice périlleux pour un très sérieux professeur d'histoire des sciences, mais à mon avis parfaitement réussi.

Au-delà du destin sans doute exceptionnel de Louis Agassiz, l'un des premiers mérites de ce livre est de nous faire découvrir de façon très vivante l'esprit et le fonctionnement du milieu universitaire et scientifique de l'époque. Ce texte nous fait plonger, bien plus efficacement qu'un texte historique bardé de références documentaires, dans le monde académique du début du XIX^e siècle. On découvre ainsi un milieu étudiant, à la fois très exigeant et très mobile, prêt à migrer à travers l'Europe pour chercher les meilleures académies et les meilleurs professeurs. Bologne avant l'heure, en somme.

Puis on s'immerge dans un milieu scientifique dans lequel, malgré l'absence de revues scientifiques, l'information et les publications circulent quasi en temps réel dans des réseaux internationaux très efficacement organisés. Un milieu dans lequel règne une recherche constante de l'excellence et de la progression de la connaissance, et une compétition parfois féroce pour être le meilleur ou le premier à publier une découverte. L'auteur nous montre comment se construit une carrière, en l'occurrence celle d'Agassiz, et comment certaines universités sont prêtes à offrir des ponts d'or pour attirer les célébrités comme professeurs. Là encore, rien de nouveau sous le soleil...

L'objet principal de l'ouvrage reste toutefois la vie et la personnalité de Louis Agassiz.

Et là, une surprise attend ceux qui croyaient le connaître! En Suisse, Louis Agassiz est surtout connu comme le promoteur de la théorie glaciaire et pour ses travaux sur le glacier d'Unteraar (et son fameux « Hôtel

des Neuchâtelois»). En fait, les recherches sur les glaciers n'ont constitué qu'une parenthèse d'une dizaine d'années dans sa carrière scientifique. C'est comme biologiste, zoologue et paléontologue, spécialiste des poissons d'eau douce, qu'Agassiz a d'abord construit sa célébrité; c'est encore comme biologiste, spécialiste des organismes marins qu'il a poursuivi sa carrière aux États-Unis.

Et c'est là le cœur de l'ouvrage, qui nous mène à l'un des principaux paradoxes de ce grand savant: Louis Agassiz, l'un des plus brillants biologistes et zoologues et l'un des plus grands classificateurs de son époque, celui qui avait accumulé le plus de connaissances sur les invertébrés marins et les poissons, le principal promoteur d'une des révolutions des sciences de la Terre, la théorie glaciaire, a complètement raté le virage fondamental de sa propre discipline, à savoir la théorie de l'évolution. Et pourtant il avait tout en main pour devancer Darwin. Dans les années 1930 déjà, reprenant sa classification des poissons, il constate que «la simple énumération des poissons fossiles dans leur succession temporelle, géologique, donnait en même temps un état complet des relations naturelles des familles entre elles! [...] En un mot, leur succession génétique [au sens de leur genèse] correspond en tout point à la classification que je voulais proposer. [...] En étudiant ces poissons fossiles, j'ai pu démontrer que la nature traduit un ordre logique: le développement structurel des espèces correspond au développement historique de la création!» (pp. 65-66). Cette découverte, qui devrait l'amener tout droit à embrasser les théories transformistes de Lamarck et à celle de l'évolution, le conduit pourtant à une attitude finaliste: «Il apparaît en effet que nos classifications [...] s'affirment, non pas comme des conventions adoptées par les savants, mais comme la traduction objective, naturelle, d'un ordre établi par le Créateur.» (p. 66). De fait, pendant toute sa carrière étasunienne, Louis Agassiz a défendu avec enthousiasme, en véritable «prophète de la science», une posture scientifique que l'on désigne aujourd'hui par *intelligent design*: tout en admettant la réalité de l'évolution des espèces, elle l'interprète comme la réalisation d'un plan pensé et voulu par Dieu. Cette posture le conduit à rejeter et même à combattre ardemment la théorie de Darwin. Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il admettra s'être sans doute trompé, et l'on devine que s'il avait vécu quelques années de plus, il en serait peut-être devenu l'un des plus ardents défenseurs. Ultime paradoxe: alors qu'il a fourni à la science une masse de données essentielles à la démonstration de la théorie de l'évolution et bien qu'il ait toujours combattu la récupération de la science par l'Église, il sera abondamment récupéré par les créationnistes et reste sans doute aujourd'hui encore l'un des principaux inspirateurs de l'*intelligent design*. Une tendance que les scientifiques considèrent comme une des menaces obscurantistes les plus sérieuses pour la science moderne.

Sans rien dissimuler des contradictions du personnage, l'ouvrage nous en montre ainsi autant les aspects lumineux que les plus sombres. Homme passionné et passionnant, il peut aussi se montrer tyrannique et écraser la carrière personnelle de ses collaborateurs. Promoteur infatigable de la Science, il finit aussi par en bloquer l'évolution par son despotisme. Homme adulé, au charisme incroyable, il était pourtant viscéralement raciste. L'auteur consacre un chapitre à cet aspect d'Agassiz, dont les médias se sont fait récemment l'écho.

Mandarin, créationniste, raciste... Faut-il brûler Agassiz? En bon historien, Marc-Antoine Kaeser ne prend jamais position et replace toujours les faits dans le contexte de l'époque. Sans excuser ni condamner, il laisse au lecteur le soin de faire la part des choses. En même temps, par son style romancé, il rend son personnage profondément humain et oblige le lecteur à s'impliquer. Impossible de rester indifférent.

Une biographie atypique, qui se lit comme un roman (à prendre en vacances, pour les journées de pluie ou les soirées au coin du feu), mais dont on devine plus qu'on ne le vérifie qu'elle s'appuie sur une solide connaissance des archives et de la correspondance, très (peut-être trop) discrètement citées.

En définitive, cette biographie romancée ne satisfera pas ceux qui voudront connaître dans le détail la carrière d'Agassiz, avec des dates précises et une bibliographie exhaustive de ses publications. Il existe d'autres biographies d'Agassiz pour ces lecteurs-là. Pour ceux que ces ouvrages-là ennuiet et qui souhaitent simplement savoir qui était Agassiz, ou plus généralement en savoir plus sur le fonctionnement du monde scientifique de l'époque, cet ouvrage constitue incontestablement une lecture à recommander, servie par un incontestable talent d'écrivain.

Philippe Schoeneich

Prisca LEHMANN, *La répression des délits sexuels dans les États savoyards. Châtellenies des diocèses d'Aoste, Sion et Turin, fin XIII^e-XV^e siècle*, Lausanne: Cahiers lausannois d'histoire médiévale 39, 2006.

L'intérêt pour l'étude de la criminalité médiévale n'est désormais plus à souligner. Dans cette perspective les *banna* (les amendes encaissées par les châtelains savoyards) constituent une source des plus intéressantes. Pierre Dubuis, dès le milieu des années 1980, avait déjà montré combien l'étude de cette source pouvait éclairer les sociétés alpines¹. Parmi les divers domaines étudiés, l'historien valaisan avait aussi retenu les comportements sexuels, qu'il avait analysés à travers l'exemple de la châtellenie de Suse, dans le diocèse de Turin². Prisca Lehmann renoue avec ces études en élargissant cependant de manière considérable le cadre de l'enquête. En effet, les délits de caractère sexuel, qu'elle étudie par le biais d'un vaste corpus constitué de 2071 *banna*, couvrent un espace territorial étendu, composé par vingt-huit châtellenies, réparties sur trois diocèses (Sion, Aoste et Turin). De manière analogue la période examinée est très ample: de 1267 à 1507. Ces amendes sont entièrement éditées en annexe à l'étude (pp. 175-301). Cette dernière s'appuie, en plus de ces *banna* et des sources de nature statutaire, sur une bibliographie importante et de qualité (pp. 327-348).

La première partie de l'ouvrage présente le cadre de l'enquête et met en lumière les difficultés dans l'exploitation des sources (pp.11-57). Prisca Lehmann souligne, à juste titre, que cet ensemble d'amendes donne « l'image de la répression plutôt que celle de la délinquance » (p. 7). Par la suite, l'auteure se livre à l'analyse des différents délits qu'elle classe dans quatre catégories: la fornication simple, l'inceste, l'adultère et le viol (pp. 61-62). Le caractère aride des sources utilisées ne permet guère de connaître dans les détails les coupables et les victimes. Seul le croisement avec d'autres sources permettrait de mieux définir les acteurs de cette « criminalité », ainsi que les cadres de la répression (pp. 170-171).

La nature des sources et les difficultés dans leur exploitation imposent que l'on s'y arrête brièvement. L'analyse des documents comptables est sans doute moins aisée que ce qui pourrait apparaître de prime abord. L'existence de longues séries de comptes, tels que les comptes des châtellenies savoyardes, ne doit pas induire en erreur. En effet, ces séries sont loin d'être homogènes du simple fait d'exister et d'être réunies dans une même unité archivistique. Des variations dans l'agencement des comptes peuvent s'introduire d'une année à l'autre, ce qui rend plus difficile leur analyse statistique. Les comptes des châtelains, d'un point de vue structurel, sont somme toute assez homogènes. Cependant le cas des amendes perçues par le doyen de Valère (chargé de la justice ecclésiastique dans la partie occidentale du diocèse de Sion) permet quelques réflexions (pp. 129-130). Entre 1385 et 1390, on y retrouve 86 amendes pour adultère, alors que pour la même période et les mêmes régions les châtelains savoyards n'enregistrent que trois amendes pour adultère. Cela tient-il seulement à des partages de compétences juridiques entre justice ecclésiastique et justice laïque? Ou bien cette différence dérive-t-elle aussi d'une différente appréciation du crime? La question mérite d'être posée.

De ce point de vue, l'analyse du lexique des châtelains, entreprise en guise d'introduction (pp. 35-53), aurait peut-être pu apporter quelques éclairages. L'auteure relève que le vocabulaire est loin d'être standardisé (p. 35). Se pourrait-il que certaines variations dans la fréquence des délits puissent aussi résulter des habitudes de classement et de définition de tel ou de tel autre châtelain? En d'autres termes, dans quelle mesure l'appréciation de la nature du délit est-elle laissée au châtelain? Il serait intéressant de mener une analyse des différences géographiques et des variations chronologiques de ce lexique. En définitive, il y a lieu

¹ Cf. les articles réunis dans Pierre Dubuis, *Dans les Alpes au Moyen Âge. Douze coups d'œil sur le Valais*, Lausanne, 1997 (notamment les chapitres IV à VII).

² Pierre Dubuis, « Comportamenti sessuali nelle Alpi del Basso medioevo: l'esempio della castellania di Susa », *Studi storici*, N° 27/3, 1986, pp. 577-607.

de se demander si les variations dans le nombre des délits ne dépendent pas uniquement de facteurs conjoncturels, mais aussi de l'esprit de classification des châtelains. Autrement dit, derrière l'homogénéité de façade de la structure comptable pourrait se cacher un changement de mentalité qu'il conviendrait de repérer et d'expliquer.

De manière analogue, une interprétation des variations du nombre de délits n'est pas simple. En effet, l'auteure reste très prudente dans l'interprétation des évolutions sur la longue période, évolutions qu'il est souvent difficile d'expliquer. Prisca Lehmann propose cependant quelques explications. La brusque augmentation des amendes à partir de la décennie 1350-1359 pourrait en partie être liée aux conséquences de la peste (p. 97). Et l'effort de moralisation, inhérent à la promulgation des statuts généraux (1370-1380 et 1430-1440), pourrait aussi avoir joué un rôle important dans la répression pendant les décennies suivantes (p. 166).

Cependant il s'avère que la répression des délits de nature sexuelle, tels que l'adultère ou le viol, ne découle pas uniquement du maintien de l'ordre moral, mais aussi, voire plutôt, de la nécessité de préserver la paix sociale (pp. 78, 99 et 132). Le mariage unissait certes deux individus, mais aussi deux familles. Un délit comme l'adultère portait donc atteinte à cette union et à l'honneur de toute la famille de la victime. Dans les sociétés alpines, la vendetta pouvait facilement empoisonner tout un village, voire toute une vallée. Le cas de la *faida* entre les deux familles uranaises des Izzeli et des Gruoba, qui ensanglanta tout la communauté d'Uri pendant plusieurs années au XIII^e siècle, et qui nécessita l'intervention du comte de Habsbourg, est bien connu.

En définitive, Prisca Lehmann contourne ces obstacles difficiles et réussit à faire parler des sources malgré tout arides. Son ouvrage arrive à sortir les délits sexuels d'un simple cadre anecdotique, en nous permettant ainsi de saisir la complexité des sociétés alpines au bas moyen âge et certains traits de leur mentalité.

Mathieu Caesar

Anne LERESCHE et Diana LE DINH, *Musée historique de Lausanne, Département des collections photographiques, Catalogue*, sous la dir. de Laurent Golay, Lausanne: Musée historique de Lausanne, 2007, 144 p.

Deuxième ouvrage d'une série de six destinée à présenter les collections de référence du Musée historique de Lausanne, ce volume fait suite à un premier catalogue consacré à la collection d'objets du musée. Parmi les quelque 300 000 phototypes conservés par le musée, les deux auteures ont choisi ce qui permettait de constituer «une histoire en images des pratiques, des représentations, des mentalités». Il devrait être suivi d'un autre catalogue illustrant le cadre urbain et ses mutations.

Ici, en dix chapitres intelligemment commentés (Sports, loisirs, bourgeoisie, monde ouvrier, femmes, armée, commerce, etc.), défilent une galerie d'hommes et de femmes qui ont vécu et se sont activés à Lausanne, donnant à voir la manière dont on a et dont se sont représentés des individus depuis les débuts de la photographie.

Ce florilège donne un bon aperçu des riches fonds du MHL qui, en 1989, a reçu mission du Conseil communal de devenir le conservatoire de l'image photographique lausannoise, une mission qu'il accomplit en engrangeant toute la production photographique des services de la ville et en accueillant des fonds privés comme ceux des photographes Germaine Martin, Erling Mandelmann ou Claude Huber.

Ce petit ouvrage est aussi un hommage aux photographes lausannois, présentés succinctement dans un index et accompagné d'un lexique de termes techniques consacrés à la photographie.

Olivier Pavillon

Albert MINNING, Edi GMÜR, « Pour le bien de la Révolution ». Deux volontaires suisses miliciens en Espagne 1936-1937, présentation et traduction de Marianne Enckell, Lausanne: Centre international de recherches sur l'anarchisme, 2006, 143 p.

En éditant, dans un seul volume, deux témoignages de volontaires suisses durant la guerre d'Espagne, Marianne Enckell permet de (re)découvrir deux belles sources. Au-delà de leur intérêt scientifique, ces deux récits – qui avaient fait l'objet d'une première publication dans la presse militante suisse au moment de la guerre civile: le cahier d'Albert Minning dans le *Réveil anarchiste* (avant d'être édité en chinois en 1939!) et le journal d'Edi Gmür dans le *Tages Anzeiger* – proposent un regard parallèle sur la guerre et le volontariat. Les deux miliciens suisses sont engagés durant plusieurs mois sur le front d'Aragon dans des milices, en dehors du cadre des Brigades internationales (A. Minning, dans les *Aguiluchos* de la FAI et la *Prima Colonna italiana*; E. Gmür dans le groupe *Deutsche Anarcho-Syndikalisten* du *Grupo internacional de la columna Durruti*). Enfin, les deux auteurs sont issus de la classe ouvrière et n'occupent aucune responsabilité politique importante, ce qui donne, notamment par rapport aux récits biographiques plus classiques sur le volontariat durant la guerre civile, tel que *Homage to Catalonia* (1938) de George Orwell, un intérêt particulier à leur témoignage.

Il est certain que la principale qualité de cet ouvrage est la mise en regard de ces deux textes. Ce choix éditorial est effectivement à l'origine d'un dialogue producteur d'une tension qui s'avère très stimulante et offre, au-delà du mythe, une approche humaine et complexe de la guerre civile. Entre le récit plus politique du militant anarchiste, originaire d'Yverdon, A. Minning et le journal plus intimiste du sympathisant communiste, le Zurichois E. Gmür, il est possible d'appréhender la diversité des expériences et des discours des témoins sur certaines questions centrales du volontariat durant la guerre civile, telles que la militarisation des milices, le rôle du Parti communiste, la collectivisation des terres ou la violence. Ainsi, si la deuxième journée d'E. Gmür en Espagne est marquée par « un merveilleux sentiment » (p. 69), suite à l'arrivée d'un navire soviétique chargé d'armements dans le port de Barcelone, A. Minning évoque des renseignements issus de sources « sûres » selon lesquels des navires soviétiques sont repartis d'Espagne sans avoir été déchargés de leur cargaison (p. 44). Cette opposition est particulièrement significative concernant la réorganisation de l'armée républicaine, qui fait notamment l'objet de critiques très dures du volontaire anarchiste. Ce dernier dénonce notamment la propagande menée par la « clique d'espions de Staline » (p. 44). Au contraire, le milicien d'origine zurichoise considère, suite à une discussion houleuse lors d'une réunion du *Grupo internacional*, « Mes camarades et moi, nous avons de la peine à saisir qu'on puisse discuter d'une nécessité si urgente. » (p. 71). Cependant, la principale différence est certainement le statut de ces deux textes. Le premier, miroir du discours anarchiste et d'un état d'esprit franc-tireur, offre un discours plus exalté, destiné à relater aux militants l'expérience révolutionnaire espagnole. La description d'un village collectivisé « idéal » est peut-être le meilleur exemple. Elle se termine par un commentaire ironique de l'auteur, « [...] je souris de bon cœur quand on m'apprend que c'était la chambre à coucher du gros propriétaire et de sa femme. C'est avec joie que nous nous glissons entre ces draps luxueux pour dormir d'un sommeil plein de rêves. » (p. 56). Si dans un tel mouvement, les combats sont couverts d'une teinte quelque peu épique et la violence justifiée par les contingences révolutionnaires, le texte d'E. Gmür nous semble plus intéressant. À travers son journal personnel, le caractère intimiste de la démarche explique certainement une narration qui surprend par la finesse d'un regard qui se modèle et se modifie en fonction de l'évolution du conflit. Sous sa plume, il est possible d'appréhender l'extrême brutalité des combats, l'expérience du front, de la camaraderie, l'ennui, la saleté, la faim, le décalage avec l'arrière (p. 89), la nostalgie (p. 96), etc., autant de thèmes qui évoquent la Première Guerre mondiale, plus qu'une épopée du mouvement ouvrier. Du milicien, porté par l'enthousiasme révolutionnaire à son entrée en Espagne, qui chante avec ses camarades l'Internationale à « plein poumons, comme des moineaux au printemps » (p. 67), et qui écrit un peu plus tard « nous brûlons de voir le front » (p. 71), E. Gmür arrive à des considérations désenchantées et pacifistes qui ne sont parfois pas sans qualité littéraire: « Un lézard se promène sur le sol nu, de temps en temps il me regarde de ses yeux intelligents.

Comme la vie pourrait être belle, si les hommes s'entendaient. Pendant tout l'après-midi, le canon a tonné au loin dans le ciel bleu» (pp. 120-122).

Avant de conclure, il faut souligner le beau travail d'édition, mis en valeur par les commentaires et la traduction (texte de E. Gmür) de M. Enckell. On peut néanmoins émettre une critique. L'application d'une manière quelque peu réductrice d'un cadre d'analyse parfois trop centré sur le complot stalinien contraste avec un travail de contextualisation, dont il faut souligner la qualité et la très grande érudition.

Sébastien Farré

Monique PAVILLON (dir.), *Itinéraire de femmes et rapports de genre dans la Suisse de la Belle Époque*, Lausanne: Éd. Antipodes, Les Annuelles 10, 2007, 391 p.

Telles les pièces d'un puzzle, onze études de parcours de vie reconstituent les contours du réseau intellectuel féminin-féministe de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. L'ouvrage collectif, dirigé par Monique Pavillon, dresse également le tableau des tensions sociales qui secouent la société suisse romande au tournant du XX^e siècle. Structuré en deux parties, le recueil regroupe des condensés de travaux de mémoires, défendus entre 1997 et 2003, et des articles issus d'un séminaire de recherche portant sur les écrivaines romandes de la fin du XIX^e siècle. Dans le champ historiographique suisse en friche, ce livre, richement illustré par un matériel archivistique littéraire, iconographique et provenant de fonds privés, constitue un jalon précieux de la connaissance et appelle la poursuite des recherches dans le domaine des rapports de genre.

Au premier abord, le lien entre les articles réside dans cette façon d'aborder une analyse des rapports sociaux de sexe à travers des itinéraires de femmes et de quelques hommes, artistes, enseignant-e-s, peintres ou paysan-e-s du Tessin. Cependant, l'unité de l'ouvrage va bien au-delà: il s'en dégage pour le moins trois thèmes forts, autant d'axes de relecture de l'histoire de la société romande de fin de siècle.

Ainsi, en premier lieu apparaît au fil des articles le rôle – conscient ou inconscient – joué par les protagonistes du christianisme social-protestant bourgeois dans l'instruction et la formation intellectuelle des femmes. Il semble être un paradigme à la base de l'engagement féministe de plus d'une des femmes dont l'histoire est contée dans ces contributions. En effet, autant l'École Vinet, créée en 1839 (Chloé Issenmann, pp. 16 ss.), que l'École secondaire et supérieure des jeunes filles du canton de Genève, créée en 1847 (Fiorella Castanotto, pp. 86 ss.), mais aussi les différentes associations féminines fondées par les filles et/ou épouses d'un certain nombre de notables genevois et vaudois (Corinne Dallera, pp. 128 ss.; Monique Pavillon, Céline Schoeni, pp. 284 ss.) sont des institutions qui, afin de s'opposer aux bouleversements liés à l'industrialisation, ont comme objectif d'instruire les femmes et les jeunes filles. Ces structures sont donc en partie très conservatrices et insistent sur la morale et la bonne préparation des femmes à leur future vie d'épouses. Néanmoins, en donnant accès au savoir – dans son acception la plus large – ainsi que par la mise en commun d'idées et de pratiques (Marc Vaucher, pp. 303 ss.), ces mêmes structures fournissent un terreau riche à la conscientisation et à la politisation des femmes qui y prennent part, à l'instar de Marie Butts, enseignante à l'École Vinet (Issenmann, pp. 37 ss.).

Le deuxième enjeu structurant les rapports sociaux de sexe, mis en avant dans cet ouvrage collectif, est l'enjeu économique. Les institutions scolaires dans les cantons romands ambitionnent de former les jeunes femmes à un métier «honorable». L'Union suisse des arts et métiers s'applique à l'élargissement des formations professionnelles aux filles (Dallera, p. 125). Par ailleurs, à la tête des structures des écoles pour filles, ce sont des femmes qui occupent une bonne partie des emplois. L'émergence des métiers de vente, mais aussi l'avènement de l'édition comme marché qui crée des emplois salariés dans l'écriture, sont deux autres domaines qui drainent de nombreuses femmes vers l'activité lucrative (François Vallotton, pp. 222 ss.; Monique Pavillon, Véronique Czaka, pp. 235 ss.). Un constat peut être ainsi dressé, constat dont on peine encore à prendre la juste mesure: les secteurs économiques afin de se développer nécessitent la main d'œuvre féminine. Il ne s'agit donc pas d'empêcher les femmes de travailler, mais de les maintenir dans un rôle subalterne.

L'utilité de la division sexuelle est en ce sens explicite: précariser l'accès à l'emploi et baisser les rémunérations (Issenmann, p. 25, Pavillon, Czaka, pp. 273 ss.). Néanmoins, l'évolution du système économique et social, ici la crise économique des années 1874 à 1890, opère à un glissement dans les rapports de genre. À ce titre, l'émigration en masse des hommes tessinois à la fin du XIX^e siècle s'accompagne d'une redistribution des rôles des sexes. Cette situation conduit à une rigidité encore plus forte de l'ordre social (Anna Benelli, pp. 175 ss.). Un autre exemple, aux effets contraires, est donné par le biais de la distribution des rôles chez les parents d'Émilie Gourd, où la richesse de la famille de l'épouse permet un certain affranchissement de cette dernière du pouvoir du mari, illustre intellectuel désargenté (Castanotto, pp. 56-57).

C'est aussi dans ce sens que l'on peut lire le dernier thème fort qui ressort à la lecture de cet ouvrage: l'ordre social patriarcal permet et instrumentalise l'accès de certaines femmes à des rôles a priori réservés aux hommes, tout en réaffirmant la hiérarchie de genre à l'exemple de Mario*** ou d'Eugénie Pradez (Séverine Desponds, pp. 321 ss.; Danielle Jaccoud, pp. 345 ss.). Si ces deux écrivaines accèdent – même de leur vivant – à un certain statut social, c'est au prix d'une réaffirmation, prenant des formes différentes, des valeurs sexuées et des valeurs conservatrices d'une société. Simultanément, les membres de cette société s'emmêlent les pincesaux quant à l'attitude à adopter envers ces écrivaines: la plume de Mario*** est qualifiée de « virile » et Eugénie Pradez est attaquée par les critiques littéraires pour son écriture moralisatrice. Le cas de Violette Diserens, peintre romande, est également emblématique. Si individuellement elle est plus ou moins acceptée par ses pairs de sexe masculin, il persiste un refus systématique et hargneux des femmes constituées en groupe social collectif, ici la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, menaçant de prendre possession des domaines réservés aux hommes (Nicole Schweizer, pp. 156 ss.).

Les pistes de recherches qu'appelle cet ouvrage sont multiples. Parmi elles, la question: comment définir le féminisme en Suisse romande au tournant du XX^e siècle? C'est sur la base de travaux de ce type, mais multipliés et rediscutés dans des groupes de recherches que les historien·ne·s pourraient tenter d'en approcher la signification. Un autre thème présent de manière récurrente dans tous les articles est celui du célibat des femmes qui travaillent et qui militent, du célibat ou encore du compagnonnage entre ces femmes. Nous ne disposons actuellement d'aucune étude qui permette de nuancer la prégnance du modèle familial bourgeois. Or, il semble bel et bien remis en question. Connaître cette dimension des rapports sociaux de sexe permettrait notamment d'affiner l'analyse de l'opposition entre mariage et accès au travail salarié.

Il reste à formuler un regret et une remarque sur cet ouvrage, par ailleurs très captivant. Le regret tient au fait que les auteurs·trices recourent peu à la littérature secondaire, hormis les renvois internes à l'ouvrage. S'il est vrai que des études sur la Suisse et en particulier sur la Suisse romande manquent, l'histoire des rapports sociaux de sexe bénéficie depuis une trentaine d'années de réflexions – puisant dans d'autres disciplines et dans l'histoire d'autres pays, celle-ci permet une meilleure compréhension des sources suisses.

Quant à la remarque, hélas facile à formuler, elle repose sur l'observation de la perpétuation de certaines logiques. Un siècle et demi après la description de réseaux éditoriaux sexués, la hiérarchie des genres est toujours de mise: aucun des travaux de mémoires paru dans cet ouvrage n'est dirigé par une femme, même si, au moins dans le domaine des rapports sociaux de sexe, ce sont elles qui ont saisi à bras le corps cette relecture historique. La division sexuelle du travail passera-t-elle toujours inaperçue?

Nora Natchkova

Raphaël ROSA, Matthias BOLENS, *Peuple et identité. Représentations vaudoises après la Révolution 1798-1814*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2007, 317 p.

Lors de son bicentenaire, la République helvétique (1798-1803) a bénéficié de plusieurs publications dans la *Bibliothèque historique vaudoise*. Celle-ci est le fruit de deux mémoires de licence, défendus à l'Université de Lausanne.

En s'intéressant aux représentations du peuple parmi les élites du pays – puis du canton – de Vaud entre 1789 et 1814, Raphaël Rosa parvient à de surprenants résultats. Il souligne par exemple qu'une appréhension commune anime, jusqu'à la Révolution vaudoise, les aristocrates partisans de Berne et les réformateurs modérés comme Henri Monod. Traumatisés par l'expérience française, ces hommes n'imaginent pas accorder à cette multitude imprévisible un quelconque rôle politique. Les événements de janvier 1798 n'apaisent pas leurs craintes, mais les font réagir différemment. Tandis que les contre-révolutionnaires poursuivent leur opposition à toute participation populaire (excepté en 1801 lors de leur pétition exigeant le retour du canton à Berne), les élites urbaines parvenues au pouvoir y consentent. Elles agissent là par pragmatisme, afin d'affaiblir les « jacobins », mais aussi par conviction, estimant que l'éducation civique permettra progressivement d'améliorer l'esprit public.

Dans la seconde partie, Matthias Bolens s'intéresse aux représentations identitaires des Vaudois entre 1798 et 1803. Il constate qu'à la veille de la Révolution, elles ne dépassent guère, pour la majorité des campagnards, l'horizon de leur bailliage, tandis que les élites urbaines se retrouvent plutôt dans l'helvétisme, cher au doyen Bridel. Faut-il rappeler qu'avant le 24 janvier, seuls les révolutionnaires les plus radicaux, comme La Harpe, réclament l'indépendance? Une fois celle-ci acquise, les modérés désormais au pouvoir s'en accommodent fort bien. Ils cherchent alors à promouvoir une identité commune, pour éviter un retour à Berne ou un rattachement à la France. Pour se prémunir contre l'ancien souverain, on idéalise la période savoyarde et les États de Vaud, tandis que pour éviter une incorporation à la Grande Nation, on rappelle aux Vaudois qu'ils sont Suisses non pas depuis l'invasion bernoise, mais depuis l'Helvétie romaine!

Par cette étude, Matthias Bolens montre bien qu'à l'exception du Major Davel, réhabilité quelques années plus tard grâce à La Harpe, les principales références identitaires du XIX^e siècle naissent sous la République helvétique.

Michel Pahud

Irène SCHMIDLIN, Christophe TAFELMACHER, Hélène KÜNG, *La politique suisse d'asile à la dérive. Chasse aux «abus» et démantèlement des droits*, Lausanne: SOS-Asile, Éd. d'en bas, 2006, 110 p.

Cet ouvrage, qui regroupe différentes contributions rassemblées à l'occasion des vingt ans de SOS-Asile Vaud, dresse le bilan de deux décennies de démantèlement du droit d'asile en Suisse, mais également de vingt ans de luttes et d'expériences solidaires, en particulier en Suisse romande.

Plusieurs militants du droit d'asile et intellectuels évoquent ainsi les dérives de la politique d'asile et les luttes menées en Suisse depuis 1985, tout en apportant une réflexion plus générale sur les enjeux de ce démantèlement. Une autre partie est constituée de témoignages de réfugié·e·s, qui relatent leurs parcours de vie, marqués par la souffrance et l'incompréhension, et leurs expériences propres de la politique d'asile menée par les autorités suisses¹.

Dans la première partie, on nous rappelle ainsi les différentes « innovations » qui, au gré des multiples révisions de la loi sur l'asile de 1979, ont transformé celle-ci en instrument de dissuasion et de renvoi, et non plus en instrument de protection, ceci au mépris des droits fondamentaux des personnes et des conventions internationales. Parmi celles-ci, l'instauration d'une détention administrative en vue du refoulement d'abord de trente jours puis de douze mois, la retenue de 10% sur le salaire des personnes qui travaillent pour financer un

¹ Ces témoignages ont pour la plupart été récoltés par différentes associations œuvrant dans le domaine de la défense du droit d'asile. Certains sont également tirés d'ouvrages déjà existants tels que celui de Michael Walther, *Und es sind Menschen auf der Flucht. Zwölf Geschichten von Asylsuchenden mit «Nicht-Eintretens-Entscheid» (NEE)*, Lucerne, Lex Verlag, 2005.

probable renvoi, l'extension de l'interdiction de travailler, l'introduction des procédures de non entrée en matière (NEM), qui interdisent l'accès à la procédure d'asile pour les personnes qui en sont frappées, notamment celles qui n'ont pas de papiers d'identité ou qui proviennent d'un « pays déclaré sûr », le retrait de l'assistance sociale de ces mêmes personnes, la réduction drastique des délais de recours, etc. Notons par ailleurs que, peu après la parution de cet ouvrage, l'acceptation des nouvelles lois sur l'asile et les étrangers le 24 septembre 2006 a confirmé cette tendance, en introduisant une série supplémentaire de restrictions dans le droit d'asile et des étrangers.

Les conséquences (in-)humaines et l'absurdité de ces mesures sont dénoncées à travers de nombreux témoignages et exemples, tout au long de l'ouvrage. Parmi les cas les plus frappants, celui des personnes frappées de NEM: des femmes et des hommes contraints à vivre dans une extrême précarité, en dessous des minimums accordés aux Suisses et Suissesses, mis à la rue dans le but de les pousser à quitter le pays, alors même que souvent la Suisse ne parvient pas à obtenir les papiers nécessaires pour cela, ainsi qu'encore de nombreux autres exemples. L'ensemble de la politique menée par les autorités suisses est du reste dénoncée comme menant à une impasse. En effet, de nombreux ordres de départ sont prononcés, donnant l'illusion d'une maîtrise de l'immigration liée à l'asile par les autorités. On apprend toutefois que, depuis dix ans, le nombre de départs réellement contrôlés est inférieur à 50 %, et descend même à 30 % pour les années les plus récentes, la plupart des personnes disparaissant et venant probablement grossir les rangs des « sans-papiers ».

Au-delà des évolutions législatives, plusieurs contributions, s'appuyant également sur des exemples concrets, dénoncent l'arbitraire et l'absurdité dans le traitement des demandes d'asile par les autorités fédérales. Ainsi, Claude Calame donne l'exemple d'un réfugié auquel l'asile a été refusé, bien que des traces de torture soient bien visibles sur son corps, puis le rejet de son recours, sous prétexte que les frais administratifs auraient été payés avec un jour de retard (!). Christophe Tafelmacher, qui raconte ses débuts en tant que militant du droit d'asile, relève quand à lui, déjà en 1987, que « la réalité de l'asile, c'est que 85 % des demandes sont refusées, et ce chiffre ne peut être obtenu que par la mauvaise foi généralisée, le formalisme maniaque, les raisonnements douteux, etc. En fait, la seule chose qui compte, c'est que 85 % des gens n'aient pas l'asile. [...] On ne cherche pas à comprendre: une erreur dans les dates, une faute d'orthographe dans un document, et tout le récit est considéré comme faux... » (p. 22). Ainsi, la pression à produire des décisions négatives l'emporte sur les droits des personnes.

Une partie de l'ouvrage est toutefois également consacrée aux nombreux mouvements de solidarité nés face à cet arbitraire et à ces injustices. C'est le cas entre autres de SOS-Asile, créé en 1985, mais également de « En 4 ans on prend racine » et du mouvement dit des « 523 », dans le canton de Vaud (tous deux relatés par la contribution d'Yves Sancey), ainsi que de nombreux autres mouvements, présentés notamment dans un bref résumé en fin d'ouvrage. Des mouvements politiques, mais aussi des expériences humaines et solidaires, dont la richesse est évoquée à plusieurs reprises. Comme en témoigne Leyla Chammas, réfugiée libanaise, « on ne réussissait pas avec les États, mais on réussissait avec les gens » (p. 64).

L'ouvrage dans son ensemble constitue du reste un appel à la mobilisation, contre l'indifférence collective. Plusieurs des auteurs rappellent à ce titre que le démantèlement du droit d'asile n'est pas un phénomène isolé. Sous le couvert de la « lutte contre les abus », c'est en effet l'ensemble des prestations assurées par l'État au profit des plus défavorisés, qu'ils soient chômeurs-euses, invalides ou bénéficiaires de l'aide sociale, qui est attaqué, celui-ci se transformant progressivement en un État policier, au détriment de sa fonction de régulation sociale. C'est donc bien les droits de toutes et tous qui sont menacés par cette entreprise de démantèlement, dont la politique d'asile ne constitue qu'un laboratoire. Cet ouvrage nous invite à ne pas y rester indifférent-e-s.

Juliette Müller

François VALLOTON (dir.), avec des articles de Léonard BURNAND, Damien CARRON, Pierre JEANNERET, *Livre et militantisme. La Cité éditeur 1958-1967*, postface de François Maspero, Lausanne, Éd. d'en bas, Mémoire éditoriale 5, 2007, 203 p.

Il faut saluer l'ampleur que prend, depuis bientôt dix ans, le travail de la Fondation Mémoire éditoriale qui, en plus de contribuer à la sauvegarde des archives de l'édition romande, publie ici son cinquième volume de travaux, après deux études sur l'histoire de l'édition romande, puis deux monographies consacrées l'une à l'Alliance culturelle romande et son animateur Weber-Perret, l'autre aux Éditions Rencontre (1950-1971). L'ouvrage, qui vient de paraître dans une collection publiée par les Éditions d'en bas, aborde le cas d'une maison sulfureuse par ses engagements politiques, La Cité éditeur, et ses activités entre 1958-1967.

Dans son introduction, l'historien François Vallotton parcourt le catalogue de la maison, dressé en fin de volume (pp. 179-182). L'acte de fondation est désormais lié à la grande histoire: en février 1958, le communiste Henri Alleg dénonce dans *La Question* la pratique de la torture militaire en Algérie française. Le livre est saisi par l'État français un mois après parution. À l'invitation de Jérôme Lindon, l'éditeur parisien du texte, Nils Andersson, suédois d'origine, né à Lausanne en 1933 et compagnon de route du Parti communiste, réédite ce texte dans sa ville natale, accompagné d'un texte de Sartre, « Une victoire », pour assurer sa circulation dans le monde francophone. La Cité, diffuseur en Suisse des Éditions de Minuit, de Pauvert et de l'Arche, entame une activité éditoriale militante largement focalisée à ses débuts sur l'actualité algérienne. Un engagement qui amènera Andersson à côtoyer un autre éditeur militant, François Maspero (auteur d'un passionnant témoignage en postface du volume, pp. 161-169) dont il diffuse les publications en Suisse.

En presque dix ans, La Cité publie 35 livres répartis principalement en deux types. Une part du catalogue développe les ouvrages littéraires (R. Menthonnex, J. Givet), le plus souvent théâtraux, avec une collection partenaire du Théâtre populaire romand qui s'est ouvert à La Chaux-de-Fonds (textes de B. Liègme, H. Debluë, mais on reprend aussi des classiques, Goldoni, Tchekhov, Gorki, Molière). Quelques pièces vont marquer le théâtre romand des années 1960, ainsi *Force de loi* (1959) d'Henri Debluë créé aux Faux Nez de Charles Apothéloz, *Soldats de papier* (1960) de Frank Jotterand, enfin *Un Banquier sans visage* (1964) de Walter Weideli.

L'autre versant du catalogue, majoritaire, concerne des textes d'intervention politique liés à la cause tiers-mondiste (algérienne, puis africaine), puis à des ouvrages maoïstes (Mao, *Écrits philosophiques*, 1963), sans oublier la participation de l'éditeur à diverses revues militantes (*Partisans*, *African revolution*).

Dans son article, Damien Carron examine le catalogue « algérien » de La Cité, et ses témoignages, comme *La Gangrène* (1959), *Les Disparus* (1959) cosigné par Jacques Vergès ou *La Pacification* (1960), qui reprend l'accusation de torture contre un certain lieutenant français, dénommé Jean-Marie Le Pen, lancée dans *Résistance algérienne* dès juin 1957. Par-delà son rôle éditorial, La Cité est alors le cœur des réseaux de soutien, en Suisse et ailleurs, à la cause indépendantiste.

Léonard Burnand aborde quant à lui le volet théâtral de La Cité et documente en détail le scandale culturel et politique qui secoua Genève lors de la première de la pièce satirique *Un Banquier sans visage* (1964) – inspirée du personnage historique de Necker – du dramaturge et traducteur W. Weideli. La polémique illustre les difficultés du théâtre de critique sociale et les heurts de la libre expression, dans un pays où des milliers de militants sont alors fichés par la Police fédérale, au nom de la sécurité de l'État.

Enfin Pierre Jeanneret rend compte des publications prochinoises de La Cité et du nouveau paradigme politique qui émerge alors dans le débat militant, issu de l'affrontement des communismes russe et chinois. L'historien documente également le rôle de la jeunesse étudiante, en voie de politisation, qui se forme à la lecture de ces publications (MDE, Mouvement démocratique des étudiants fondé à l'Université de Lausanne en mars 1956).

En 1967, dans le climat très anticommuniste qui caractérise la Suisse de la guerre froide, le Conseil fédéral expulse Nils Andersson, malgré la vive protestation d'intellectuels de gauche, mais également d'un éditeur comme Bertil Galland, proche de la Ligue vaudoise. Ce départ signifie la fermeture de la maison

lausannoise, dont le fonds sera repris par L'Âge d'Homme. Après l'Albanie et la Suède, Andersson vit aujourd'hui à Paris et n'a pas renoncé à l'action citoyenne, participant notamment au conseil scientifique d'ATTAC France. En 2004, il a publié dans la revue parisienne *Mouvements* un article très documenté sur (et contre) le populisme de droite d'un certain Christoph Blocher¹.

Dans la foulée de cet important volume, qui touche à des moments cruciaux des engagements citoyens en Suisse romande, Éric Burnand a réalisé au printemps 2007 un documentaire de la Télévision suisse romande qui retrace une trajectoire emblématique du contexte militant de cette période. La conviction anticolonialiste et anticapitaliste d'Andersson demeure intacte, malgré la révolution conservatrice en cours, et ce récent témoignage fournira un vivant complément à ce volume d'études.

Jérôme Meizoz

Julien Wicki, « On ne monte pas sur les barricades pour réclamer le frigidaire pour tous ». Histoire sociale et politique du Parti socialiste vaudois (1945-1971), Lausanne: Éd. Antipodes, Histoire et sociétés contemporaines, 2007, 221 p.

Ce livre raconte d'abord l'histoire d'un succès: celle de la reconstruction du Parti socialiste vaudois (PSV) en une force politique de premier plan. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en effet, s'ouvre entre le PSV et le jeune Parti ouvrier populaire (POP) une période de lutte pour la direction du mouvement ouvrier. Le premier parti, exsangue, totalise alors à peine 200 membres. Son concurrent en revendique dix fois plus. Avec la « scission Nicole » de 1939, le PSV a même perdu son organe de presse, *Le Droit du Peuple*. Sur fond de guerre froide et d'anticommunisme, l'audience du PSV s'accroît, et, tout en élargissant sa base électorale, le PSV reconquiert bientôt un statut dominant, tandis que l'effectif de son rival de gauche s'effondre rapidement. Aux élections de 1953, le Parti socialiste devient le premier parti vaudois, occupant 40 des 211 sièges du Grand Conseil. En 1958, il place trois de ses candidats en tête des élections au gouvernement. En 1960, il totalise 2200 membres. En quinze ans, le PSV est devenu le « premier parti d'opposition du canton », tout en endossant « la respectabilité d'un parti traditionnel ».

La première force de l'étude de Julien Wicki est de présenter le revers de la médaille de ce succès non dépourvu d'ambiguïtés, en puisant dans les archives jusqu'alors inexplorées du PSV. L'architecte de ce renouveau, Pierre Graber, le syndic de Lausanne, puis le premier – et unique! – conseiller fédéral socialiste vaudois, dirige le parti entre 1939 et 1969 de façon plutôt autoritaire. Le peu de transparence et de démocratie interne au sein du PSV des années 1950 est telle que Wicki évoque un fonctionnement digne du « plus orthodoxe des partis communistes » (p. 197). Pour peu que les archives opaques sur cette question permettent de l'affirmer, les mandataires et les élites du parti le financent pour l'essentiel, un fait qui montre bien les rouages de cette emprise. Surtout, l'intégration progressive du PSV dans le paysage politique vaudois s'est accomplie au prix d'un renoncement progressif à tout projet de réforme sociale ou politique significative. En 1946, le PSV proposait encore de « renverser le capitalisme », un système « discrédité et à bout de souffle » (p. 31). Comme Wicki le relève d'un trait évocateur, à la fin des années 1960, le PSV est devenu « un parti essentiellement électoraliste » (p. 78) dont « ni les discours de ses dirigeants, ni les éditoriaux du *Peuple* [son journal], ni les programmes électoraux ne contenaient autre chose que des revendications immédiates ou des réactions aux dossiers d'actualité » (p. 173). Dès 1948, la *Nouvelle Revue*, l'organe des radicaux vaudois, avait relevé sans se tromper la « modération » des socialistes parvenus au pouvoir. Signe de ce renoncement, à la fin des années 1960, une majorité des dirigeants du PSV semble même avoir envisagé d'un œil favorable la réalisation d'une coalition gouvernementale radicale-socialiste (p. 186). Évoquée par des encadrés spécifiques,

¹ Nils Andersson, « Face à une Suisse populiste et passéiste », *Mouvements*, N° 32, 2004, pp. 141-147.

la place des femmes au sein du PSV et celle que ses instances entendent lui réserver dans la société en général constitue un bon exemple de l'immobilisme socialiste. Le droit de vote accordé aux femmes en 1959 dans le canton de Vaud semble avoir indifféré un parti incapable de remettre en cause, tant dans ses discours que dans son fonctionnement, le modèle patriarcal de la famille bourgeoise. Même dans le domaine de l'aménagement du territoire – pourtant envisagé à raison à la fin des années 1960 par les jeunes membres du PSV comme un domaine clé pour remettre en cause la structure économique et politique du canton – le rôle propositionnel du parti est resté faible.

Les éléments de la transformation du PSV au cours des années 1950 et 1960 sont ceux de la crise qui marque la fin de la période étudiée. Le « vide idéologique » (p. 173) devant lequel il se trouve – auquel renvoie joliment le titre de l'ouvrage emprunté à un article de l'hebdomadaire *Domaine Public* – et sa structure oligarchique permettent mal à ses dirigeants de prendre conscience de l'évolution des structures socio-économiques. Bientôt placé devant des débats de société sur lesquels il ne possède que peu de prise, le PSV connaît à l'aube des années 1970 des tensions plus ou moins explicites en son sein.

L'originalité de cette brève étude stimulante tirée d'un mémoire de licence en histoire soutenu à l'Université de Lausanne consiste à mettre un miroir sociologique en face de la trajectoire politique du PSV. En dépit des difficultés méthodologiques inhérentes à l'exercice (L'identification entre actifs du secteur secondaire et ouvriers est-elle pertinente? Est-il sensé d'assimiler les « employés » à des groupes sociaux à bas revenus en 1962?), l'analyse est parlante. Elle réserve quelques surprises : utilisant au mieux les archives du parti, Wicki montre que sa base est restée longtemps très populaire. Le pourcentage d'ouvriers du public ou du privé actifs dans la section lausannoise aurait ainsi avoisiné 70% en 1946, (p. 38), 75% à Montreux en 1957 (p. 82) et 72% à Yverdon en 1962 (p. 127). Contrairement à une thèse avancée jusqu'alors, la part des ouvriers du PSV actifs dans le secteur public semble ainsi assez proche et parfois même inférieure à celle des actifs dans le secteur privé (p. 83). Le PSV semble faire figure à part dans le paysage socialiste européen de l'après-guerre, où les employés et les fonctionnaires auraient, semble-t-il, plus vite pénétré les instances du parti. Ce trait particulier doit sans doute être mis sur le compte de l'hégémonie du « système radical » vaudois, dont les mécanismes clientélistes survivent longtemps aux premiers revers électoraux du « Grand vieux parti ». La composition sociale des instances dirigeantes du PSV, dominées par de hauts fonctionnaires ou des membres des professions libérales, reflète de moins en moins l'ancrage populaire de la base. L'élite du PSV s'intègre progressivement à l'appareil de l'État et forme peu à peu une couche autonome de « cadres ». Wicki discerne même les principales étapes de ce parcours en forme d'ascension sociale, utilisant souvent le Grand Conseil comme « tremplin » (p. 87) vers des fonctions publiques et un statut social élevé (juges cantonaux, hauts fonctionnaires, etc.).

Cet ouvrage facile à lire, simple et concis, est la première étude documentant solidement l'évolution d'un des partis gouvernementaux vaudois dans l'après-guerre. À ce titre, c'est une référence incontournable pour l'histoire contemporaine de ce canton. Elle ouvre en outre une série de questions qui mériteraient d'être approfondies. L'évolution du PSV gagnerait d'abord à être mise en parallèle avec l'histoire du mouvement syndical. La prise de contrôle des différentes sections de l'Union syndicale vaudoise a très certainement été un atout pour la reconstruction du PSV. Comment expliquer, sinon, le poids des sections socialistes d'Orbe, de Sainte-Croix, de la Vallée de Joux, de Vevey ou de Montreux, par exemple, autant de localités marquées par une structure industrielle et un taux de syndicalisation élevé? Il vaudrait aussi la peine d'explorer les relations entre le PSV et sa direction suisse, de façon à mieux savoir si l'étude de cas vaudoise montre un échantillon représentatif ou un cas particulier. On aimerait aussi prolonger l'analyse sociale des élites dirigeantes du PSV, en interrogeant leur origine sociale, leurs habitus et leurs représentations du monde. Qui sont, au fond, les membres du « clan Graber »? Le parti a-t-il servi de marchepied pour des élites bloquées par le « système radical », ou est-il au contraire parvenu à créer ses propres élites, à partir d'un terreau social fondamentalement différent? Reste enfin à prolonger la période étudiée. Celle-ci se clôt sur le Congrès d'Épalinges en 1971, au cours duquel, nous dit-on, un changement de rapport de force interne aboutit à la mise en minorité du clan

Graber. Dominant désormais au sein du parti des forces favorables à une réforme de son fonctionnement interne et plus combatives. Ruant dans les brancards d'une organisation jugée trop molle, la Jeunesse socialiste vaudoise affirmait ainsi en 1970 que « si l'on ne désire rien changer au statut de la propriété, il n'y a pas besoin de socialisme » (p. 177). Encore faudrait-il savoir si, à plus long terme, le congrès de 1971 correspond à un changement programmatique du PSV ou si la rupture de l'époque n'est pas plutôt le reflet d'un simple conflit de générations, un second groupe de dirigeants plus jeune parvenant à remplacer à la tête du parti la génération du renouveau de l'après-guerre, tout en laissant comme elle en plan ses ambitions réformatrices.

Olivier Longchamp